

ORAN

**Agression filmée :
les suspects
arrêtés** P7

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

**Les commerçants
sommés de s'équiper
de TPE** P4



LE CODE DE LA ROUTE EN COURS D'ENRICHISSEMENT :

EN FINIR AVEC LE TERRORISME ROUTIER

Des années durant, nos routes sont devenues des zones de non droit par la faute de conducteurs assassins et qui sont la cause, en 2025, de plus de 2066 morts et près de 90.000 blessés, dont certains handicapés à vie. Lire page 9



L'Algérie parmi les 20 destinations à visiter selon CNN



aux côtés de villes culturelles et de régions appelées à vivre des événements particuliers. CNN souligne que le pays « a commencé à sourire aux visiteurs internationaux en 2023 grâce à de nouveaux visas de 30 jours ». Cette évolution est accompagnée du lancement de nouvelles liaisons aériennes reliant Alger à plusieurs grandes villes européennes, facilitant ainsi l'accès au territoire. Selon la chaîne, l'un des principaux attraits de l'Algérie réside dans l'étendue de ses espaces encore peu fréquentés. Alors que certaines destinations méditerranéennes font face à une forte affluence touristique, le pays offre une alternative plus calme à ceux qui recherchent des expériences différentes. Dans ce contexte, « les voyageurs aventureux peuvent encore profiter de panoramas spectaculaires presque en solitaire », souligne CNN, évoquant un potentiel encore largement à explorer. Le Sahara occupe une place centrale dans cette mise en avant. Le Tassili n'Ajjer, inscrit au patrimoine mondial, est présenté comme « un véritable Louvre d'art préhistorique », combinant vastes paysages désertiques et richesse archéologique. Une destination qui séduit par son caractère brut et préservé. Le média rappelle toutefois que les conditions sur place restent rudimentaires, avec peu d'infrastructures, une connectivité limitée et un isolement marqué. Cette réalité est néanmoins perçue positivement par CNN, qui décrit cette déconnexion comme « un luxe 5 étoiles » à l'ère du numérique.

Les grandes entreprises sommées d'investir dans la R&D

est égal ou supérieur à deux milliards de dinars (plus de 15 millions de dollars), à consacrer, « annuellement, un montant minimum égal à 1% du bénéfice imposable de l'exercice, aux actions de recherche, de développement ou d'innovation ». Toutes les entreprises résidentes sont donc tenues de financer des activités de recherche et de développement en leur sein ou « sous forme de programmes d'innovation ouverte avec des start-ups ou des incubateurs labellisés ». La LF 2026 précise que ces actions doivent être réalisées soit au « cours de l'exercice de rattachement du bénéfice ; ou bien durant l'exercice suivant celui au titre duquel le bénéfice est réalisé ». Dans ce dernier cas, l'établissement est tenu de « souscrire un engagement qu'il y a lieu de joindre à la déclaration annuelle de résultat ». Pour les entreprises, qui ne respecteront pas cette obligation, elles devront s'acquitter d'une taxe, « calculée sur le bénéfice imposable annuel, enregistré à la clôture de l'exercice, dont le taux est égal à la différence entre d'une part, le taux de 1% ; et d'autre part, le ratio résultant des dépenses de recherche, de développement ou d'innovation, effectivement réalisées par rapport au bénéfice imposable ». La LF 2026 précise que les secteurs d'activités concernés par les actions de recherche, de développement ou d'innovation ainsi que les modalités d'application de cette taxe sont fixés par voie réglementaire. Cela signifie que la mesure entrera en vigueur après la publication des textes d'application.

Zerouati salue le discours du président de la République

La présidente du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, a salué, à Bordj Bou Arreridj, le discours adressé à la nation, la semaine dernière, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Un discours qui, a-t-elle dit au cours d'une rencontre avec les cadres du parti au centre culturel Aïcha-Haddad, « reflète la détermination à poursuivre les réformes politiques, économiques et sociales dans le cadre de la souveraineté de la décision nationale et de la protection des constantes nationales ». Zerouati a souligné que ce discours reflète également la volonté du président de la République « de consolider



l'Etat de droit, de renforcer l'exercice de la démocratie, de construire un Etat fort avec ses institutions et d'ouvrir un dialogue national ». Elle a ajouté que le président de la République « a abordé les réalisations accomplies et les efforts déployés par l'Etat pour relancer l'économie nationale », mais « tout en veillant à ne pas occulter les lacunes à combler ». En clôture de son intervention, Mme Zerouati a renouvelé son appel à « l'adoption du dialogue en tant qu'option fondamentale pour résoudre les problèmes et échanger des opinions en exploitant les canaux de dialogue ouverts par le président de la République ».

Huile d'olive algérienne : la meilleure marque selon TasteAtlas

L'Atlas mondial des plats traditionnels, des ingrédients locaux... « TasteAtlas », a établi le Top 4 des meilleures huiles d'olive algériennes. Cette plateforme met en avant, dans sa sélection, l'excellence de l'huile d'olive algérienne, entre tradition et innovation, avec plusieurs marques recevant des distinctions internationales. L'huile d'olive algérienne est souvent récompensée par des médailles d'or dans des compétitions internationales. Ce qui dénote de sa qualité exceptionnelle. Cette encyclopédie des saveurs classe à la première place la marque d'huile d'olive « Baghla », produite par l'entreprise Kiared dans la wilaya de Boumerdès. Celle-ci a décroché sa 10ème médaille pour l'année 2024, lors d'un concours à Tokyo. L'huilerie Kiared, située dans la ville Baghla, à l'est de Boumerdès, produit une huile extra-vierge. L'huile obtenu au total 45 médailles ces dix dernières années lors de concours internationaux de dégustation à Londres, à Berlin ou encore en Turquie. L'huilerie Kiared, créée en 1998, exporte ses produits vers la France et le Canada. Elle a obtenu la médaille d'or des meilleures huiles au monde pour l'année 2023 lors du concours international Japan Olive Oil Prize (Joop 2023).

Directeur Général

Belkacem

BELHAMIDECHE

Directeur de la publication

Charaf SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redac@reflexion.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Redaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redact@reflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

S10 - ORAN

Tél: 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél: 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

NAFTAL MENACE DE RÉSILIER LES CONTRATS :

Les transporteurs sommés de reprendre le ravitaillement

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé les transporteurs de carburants et de gaz pétrolier liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts ainsi que la distribution des produits.



L'entreprise publique les a avertis qu'un refus de reprise pourrait entraîner la résiliation de leurs contrats et l'engagement de poursuites judiciaires. Dans une note adressée aux transporteurs concernés, Naftal fait état d'un manquement aux obligations contractuelles, en référence à l'arrêt du ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que de la distribution, observé depuis le 31 décembre 2025. Selon l'entreprise, cette situation a provoqué une « perturbation de sa mission de service public ». Naftal qualifie également cet arrêt de « violation des

clauses contractuelles » et rappelle que les transporteurs sont tenus d'assurer leurs engagements dans l'immédiat. À défaut, l'entreprise indique qu'elle se réserve le droit de résilier les contrats de transport des carburants et du GPL, aux torts exclusifs des prestataires concernés. La société précise par ailleurs que la résiliation des contrats n'exclut pas l'engagement d'actions civiles et pénales à l'encontre des transporteurs, « en raison de leurs fautes ». Cette prise de position intervient dans un contexte marqué par une grève observée dans le secteur du transport de voyageurs et de mar-

INSERTION ÉCONOMIQUE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Lancement du guide électronique

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a procédé, sous la supervision de la ministre Soraya Mouloudji, au lancement du guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques. Selon un communiqué du ministère, ce guide constitue un

outil numérique de référence, s'inscrivant dans le cadre de la politique sectorielle visant à protéger les personnes aux besoins spécifiques, à améliorer leur situation sociale et à renforcer les mécanismes d'autonomisation et d'insertion économique. Ce document a pour objectif de faciliter l'accès à l'information, dorien-

ter les bénéficiaires vers les dispositifs existants et de promouvoir leur participation active à la vie économique, à travers des opportunités adaptées et durables. Pour davantage de détails sur le contenu du guide, le ministère invite les intéressés à consulter le lien suivant : <https://www.service-solidarite.gov.dz/guide>.

Edito

Quand la Knesset glorifie la trahison du Makhzen !

Par Amina L.

La commémoration, par la Knesset israélienne, de l'« Alyah marocaine » n'est pas un simple hommage historique : c'est la mise en lumière d'une trahison d'État que le Maroc officiel aurait préféré oublier. Hassan II, loin d'être naïf ou contraint, savait exactement ce que signifiait, à l'échelle démographique et stratégique, chaque départ de Juif marocain vers la Palestine occupée. Pourtant, il a choisi de faciliter, de monnayer et d'organiser cet exode massif, injectant volontairement des forces humaines dans un projet colonial encore fragile mais déjà expansionniste. Ce que Tel-Aviv célèbre comme un acte de courage

et de foi est, pour le monde arabe et palestinien, la preuve documentée d'une complicité cynique : l'exode clandestin des Juifs marocains a servi à déséquilibrer la présence palestinienne, à fragiliser ses capacités de résistance et à renforcer les milices chargées de terroriser les populations locales. Les transferts de population organisés et planifiés, lorsqu'ils visent à modifier durablement la composition démographique d'un territoire occupé, sont aujourd'hui clairement considérés par le droit international comme relevant du crime contre l'humanité. Le naufrage de l'Egoz, sanctifié par la Knesset, illustre le degré de planification et de coopération secrète qui liait le Makhzen aux réseaux sionistes, Mossad en tête, bien avant toute normalisation officielle. Ces opérations n'étaient ni improvisées ni marginales : elles s'inscrivaient dans une stratégie systématique de soutien à la colonisation de peuplement, et préfiguraient les complicités marocaines lors de la guerre de 1967, où le régime transmettra des informations stratégiques lors du sommet arabe de Casablanca, affaiblissant

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS SOCIALES

La CNAS lance une nouvelle plateforme

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, dimanche, le lancement d'un nouveau service numérique destiné aux employeurs, portant sur le prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la numérisation et de la modernisation des moyens de paiement, ainsi que de l'amélioration de la qualité des services fournis. Dans un communiqué, la CNAS a précisé que ce nouveau service permet aux employeurs de respecter régulièrement les délais de paiement, d'éviter les pénalités et majorations liées aux retards de versement, tout en garantissant une concordance entre les montants déclarés et ceux effectivement réglés. Le dispositif vise également à simplifier et sécuriser le suivi des opérations de paiement des cotisations, en réduisant considérablement les démarches administratives et en dispensant les employeurs de se déplacer vers les centres de la CNAS pour s'acquitter des cotisations de leurs salariés. Selon la même source, l'adhésion à ce service nécessite la présentation d'une autorisation préalable auprès de la banque de l'employeur, permettant le prélèvement automatique des montants dus directement à partir du compte bancaire, dans les délais réglementaires, au profit de la CNAS. La CNAS a, par ailleurs, indiqué que le formulaire d'autorisation peut être téléchargé via la plateforme de télé-déclaration accessible à l'adresse suivante : <https://teledeclaration.cnas.dz>.

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé, dans un communiqué que 3 838 881 enfants ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas du pays lors de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, organisée du 21 au 30 décembre 2025. Selon la même source, les enfants vaccinés sont âgés de deux mois à cinq ans, avec un taux de couverture de 96 %, un résultat qui témoigne de l'efficacité de la stratégie nationale adoptée en matière de prévention sanitaire et de sa conformité avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). À cette occasion, le ministère de la Santé a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'ensemble des professionnels de la santé, aux différents secteurs ministériels concernés, aux partenaires institutionnels, à la famille médiatique, à la société civile ainsi qu'aux parents, saluant leur mobilisation et leur contribution active à la réussite de cette phase de la campagne. Le ministère a, par ailleurs, rappelé aux parents l'importance de veiller à la vaccination de leurs enfants lors de la troisième phase de la campagne, prévue du 25 au 31 janvier 2026, afin de garantir une protection optimale de la santé des enfants.

encore davantage les capacités palestiniennes. Aujourd'hui, l'entité islamiste peut célébrer cet « héritage » comme un pilier de sa mémoire nationale, tandis que le Maroc officiel continue de brandir Al-Qods dans ses discours et présider des comités vides de substance. Les faits, eux, restent gravés dans les archives et les lois israéliennes : la trahison du Makhzen est désormais documentée et commémorée par ceux qu'elle a directement servis. Hassan II et sa dynastie Moulay apparaissent pour ce qu'ils sont : des acteurs clés, volontaires et assumés, dans la fragilisation historique de la Palestine. La Knesset n'a pas seulement rappelé un exode ; elle a mis en lumière le rôle central de certains régimes arabes dans la naissance et la consolidation d'un projet colonial. Et paradoxalement, derrière les discours sur l'héroïsme ou le courage, c'est l'aveu d'une dépendance structurelle à l'immigration coloniale qui transparaît. Un aveu qui, pour le Maroc, sonne comme un rappel brutal : la mémoire de la Palestine n'a jamais été protégée par ceux-là mêmes qui se disent ses défenseurs.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Les commerçants sommés de s'équiper de TPE

Après plusieurs années de suspension pratique, l'obligation pour les commerçants et autres acteurs économiques de s'équiper de terminaux de paiement électronique (TPE) entre désormais en application effective, selon une note du ministère du Commerce relayée par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Aope).



Le document fait ainsi état de mesures en demeure adressées par les autorités aux commerçants et agents économiques pour entamer, sous huitaine, les procédures nécessaires auprès des banques en vue de l'acquisition de TPE, sous peine de s'exposer aux sanctions prévues en ce sens par la loi de Finances de 2018. La même source précise qu'en cas de difficulté à accéder aux audits appareils dans les délais impartis, les commerçants concernés devront justifier d'un reçu visé confirmant le dépôt effectif de leur demande auprès de l'instance concernée. Reconduite à plusieurs reprises depuis son introduction pour la première fois à travers la loi de Finances de 2018, l'obligation faite aux différentes catégories de commerçants de mettre des TPE à disposition des consommateurs pour régler leurs achats par cartes de paiement électronique, n'a pu jusqu'ici être réellement appliquée, en raison, entre autres, de contraintes logistiques et de coûts liés à la disponibilité de ces appareils et à l'opération de leur dé-

ploiement à grande échelle au sein de l'ensemble de la sphère commerciale domestique. Telle que réintroduite pour la dernière fois en 2024, à travers l'article 111 de la loi de Finances, qui reprend et modifie la disposition initiale de 2018, cette mesure prévoit ainsi que tout agent économique «qui offre des biens et/ou services à des consommateurs» et qui est «dûment domicilié au niveau d'une banque agréée ou d'Algérie Poste, doit mettre à la disposition du consommateur des terminaux de paiement électronique (TPE) pour lui permettre, à sa demande, de régler le montant de ses achats par carte de paiement électronique». Les mêmes dispositions stipulent que «tout manquement au respect de mettre à la disposition du consommateur des terminaux de paiement électronique constitue une infraction punie d'une amende de 50.000 DA», sur constats pouvant être effectués aussi bien par «des officiers et agents de police judiciaire» que par «les personnels appartenant aux corps spécifiques du contrôle relevant de l'administration

chargée du commerce», ainsi que par «des agents concernés relevant des services de l'administration fiscale». Pour compléter ce dispositif qui vise surtout à rattraper l'immense retard accusé en termes de généralisation des moyens de paiement modernes et à réduire le poids écrasant de l'usage du cash, des mesures d'exonération de droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ont été introduites, faut-il le rappeler, à travers la loi de Finances de 2025, aux fins de «favoriser le montage des terminaux de paiement électronique, en réduisant les coûts associés, afin de soutenir la modernisation des infrastructures de paiement». Des mesures d'incitations fiscales et douanières censées contribuer à contourner l'écueil des coûts élevés d'importation des collections destinées aux industries de montage de TPE, source «de répercussions sur le prix final de ces équipements supportés par les banques» et qui entraînaient ainsi, du moins en partie, le déploiement et la généralisation voulue de ces appareils au sein de la sphère commerciale.

ANNABA

Le barrage Oued Bouhdid réceptionné en mars prochain

Le barrage Oued Bouhdid, destiné à protéger la ville d'Annaba contre les risques d'inondations, devra être réceptionné «au cours du mois de mars 2026», a fait savoir la directrice de l'hydraulique, Mme Djamila Briki. «Les travaux en cours font l'objet d'un suivi régulier des services compétents pour hâter la cadence de réalisation et assurer le respect des critères techniques», a-t-elle indiqué dans une déclaration à l'agence APS. Inscrit dans le cadre du programme d'ur-

gence de protection de la ville d'Annaba contre les risques d'inondations, ce projet est l'un des importants projets structurants en cours de réalisation par des moyens et des compétences nationales, a expliqué Mme Djamila Briki. D'une capacité théorique de rétention de 750.000 m³, cet ouvrage reçoit les eaux pluviales provenant des monts Edough et des cours de l'ouest de la ville pour les diriger vers Oued Boudjemaa de la commune d'El Bouni puis la mer. Le pro-

RECRUTEMENT ET GESTION ADMINISTRATIVE

Saâdaoui fixe le cap pour les cadres de l'éducation

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a supervisé, à Blida une journée de formation dédiée aux secrétaires généraux des Directions de l'éducation des wilayas, insistant sur l'importance d'une mobilisation renforcée pour assurer le succès du concours de recrutement actuellement en cours. « Cette opération nécessite beaucoup d'engagement, de sérieux et d'efficacité », a souligné le ministre, ajoutant qu'elle « exige une grande mobilisation et une gestion rigoureuse des secrétaires généraux ». La rencontre, organisée au Centre national de formation des fonctionnaires du secteur de l'éducation, s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à renforcer les compétences de ces cadres et à consolider leur rôle central dans la gestion administrative, financière et numérique. Pour M. Saâdaoui, les secrétaires généraux représentent « un maillon clé dans la coordination du travail administratif, la continuité et la qualité du service public, ainsi que dans la réalisation des objectifs stratégiques » du secteur. Il a précisé que la formation intervient dans le cadre de plusieurs opérations menées par le ministère, notamment le concours de recrutement, dont la réussite dépend largement de l'efficacité et de l'engagement des secrétaires généraux. Au-delà de la gestion des concours, le ministre a rappelé les nouvelles responsabilités qui attendent les directions de l'éducation, notamment en matière de construction d'établissements scolaires et de mise en place d'unités sanitaires et sportives. Il a également salué les récentes initiatives du secteur visant à améliorer la qualité de l'enseignement, notamment la création de trois établissements spécialisés en mathématiques, un modèle qui sera étendu à d'autres matières dans le futur. M. Saâdaoui a insisté sur la nécessité d'approfondir la formation des secrétaires généraux afin de leur fournir les compétences professionnelles indispensables à la maîtrise de la gestion administrative, financière et pédagogique. Cette démarche vise également à renforcer la relation de travail entre le secrétaire général, le directeur de l'éducation et les différents services.

FABRICATION DE CAMIONS ET DE VÉHICULES INDUSTRIELS

Tirsam renforce son partenariat avec les Chinois

Le partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine se renforce dans le secteur de la mécanique. A ce titre, le directeur du groupe algérien Tirsam, Samir Maâla, a reçu l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guanli, dans le cadre de la dynamique de coopération avec de grandes entreprises chinoises spécialisées dans la fabrication de camions et de véhicules industriels. A cette occasion, le diplomate chinois a salué le niveau de partenariat unissant les deux parties, mettant en avant les progrès enregistrés dans la mise en place de nouvelles lignes de production, le respect des normes internationales ainsi que les efforts consentis en faveur du développement d'une industrie mécanique durable en Algérie. Il a également souligné l'importance du transfert de technologie et de l'augmentation du taux d'intégration locale, notamment à travers l'attraction d'investissements chinois dans l'industrie des pièces de rechange. De son côté, le directeur du groupe algérien a réaffirmé l'engagement de Tirsam à élargir ses capacités de production afin de répondre à la demande nationale, tout en s'orientant vers les marchés arabe et africain. « Cet objectif vise à faire de l'Algérie une plate-forme industrielle régionale, en adéquation avec le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a-t-il déclaré. L'ambassadeur de Chine a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de renforcer les relations de fraternité et d'amitié entre les deux pays, appelant les entreprises chinoises à soutenir le Groupe Tirsam dans le cadre d'un « partenariat industriel fondé sur le transfert de technologie et la formation », a-t-il dit. Tirsam est un groupe à 100% algérien. Il est reconnu en Algérie pour sa production d'une large gamme de produits travaux publics et bien d'autres. Il s'agit de remorques, de plateaux, de bennes, de porte-engins, de matériel de manutention (chariots élévateurs, transpalettes, gerbeurs), de machines agricoles et d'engins de travaux publics. Le groupe produit également des citernes utilisées aussi bien pour l'eau que pour les hydrocarbures. Le groupe, implanté dans la wilaya de Batna depuis 2005, a été officiellement lancé dans la production de camions depuis juin dernier.

CORÉE DU NORD

Pyongyang teste un missile de croisière à capacité nucléaire

L'armée nord-coréenne a procédé à un essai de lancement d'un missile de croisière stratégique à longue portée, capable d'emporter des ogives nucléaires. Cet essai a marqué la première apparition d'une version améliorée du missile Hwasal-1. Deux missiles ont été lancés et ont démontré leur capacité à voler pendant près de trois heures sur des trajectoires prédefinies avant d'atteindre leurs cibles, selon le magazine Military Watch.



L'objectif de cet essai était dévalué l'état de préparation à la riposte, d'entraîner les personnels aux procédures de manœuvre et de lancement, ainsi que de vérifier la fiabilité des systèmes associés. L'opération a également constitué une démonstration de force significative, compte tenu des capacités nucléaires du missile Hwasal-1. La portée du missile est estimée à environ 2 000 kilomètres. Bien qu'il soit confirmé qu'il peut être équipé d'ogives nucléaires, des versions conventionnelles seraient également en service. Le missile Hwasal-1 a effectué son premier vol d'essai en septembre 2021, presque simultanément avec le premier test nord-coréen d'un

véhicule de glissement hypersonique. La Corée du Nord a par ailleurs de nouveau exposé son drone de reconnaissance Saeyeol-4 ainsi que son drone d'attaque Saeyeol-9 sur la base aérienne de Kalma. Le missile serait guidé par un système de navigation inertiel et de corrélation du relief, avec des mises à jour satellitaires, ce qui lui permet de suivre des trajectoires complexes à basse altitude afin d'exploiter les lacunes de couverture radar et d'échapper plus efficacement à la détection et à l'interception. Présent lors des essais, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a exprimé sa « grande satisfaction » quant aux performances des missiles de croisière, qui ont survolé la mer à l'ouest de la péninsule

coréenne avant d'atteindre leurs cibles. De son côté, l'état-major interarmées de la Corée du Sud avait confirmé, il y a quelques jours, que ses forces avaient détecté le lancement de plusieurs missiles de croisière depuis la région de Sunan, près de Pyongyang. Un porte-parole du ministère sud-coréen de la Défense a critiqué cet essai, le qualifiant d'élément relevant d'« activités qui sapent la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne ». Bien que les essais et le développement de missiles de croisière par la Corée du Nord demeurent, sur le plan juridique, pleinement autorisés, ils suscitent régulièrement de vives critiques de la part de la Corée du Sud et de la majorité des pays occidentaux.

GUINÉE ÉQUATORIALE

“Ciudad de la Paz” devient la nouvelle capitale

La Guinée équatoriale a officiellement déplacé sa capitale de Malabo à Ciudad de la Paz dans la province de Djibloho, dans l'est du pays, en pleine forêt équatoriale, selon un décret présidentiel. Ce projet avait été lancé en 2008 par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo « pour des raisons stratégiques ». « Ciudad de la Paz (ville de la paix), dans la province de Djibloho est déclarée capitale de la République de Guinée équatoriale », selon les termes

du décret présidentiel. Pour la mise en œuvre effective de ce décret, les services de la présidence, les pouvoirs de l'Etat, les organes constitutionnels, les organismes gouvernementaux et les entreprises publiques de l'Etat devront prendre dans un délai d'un an toutes les mesures et dispositions nécessaires pour leur transfert et leur installation effective dans la nouvelle capitale. Le chef de l'Etat de ce petit pays hispanophone d'Afrique centrale a justifié cette

décision par la situation géographique de Ciudad de la Paz et son potentiel d'extension « comme l'option idéale pour abriter la capitale de Guinée équatoriale », explique le décret. Parmi les autres motifs ayant poussé les autorités à changer de capitale, figure la croissance urbaine rapide des villes de Malabo (ex-capitale politique située sur l'île de Bioko) et Bata (capitale économique sur le continent) au cours des dernières années.

BERLIN (ALLEMAGNE)

Un incendie provoque une panne massive d'électricité

Une panne de courant importante a privé environ 45 000 foyers du sud-ouest de Berlin d'électricité, dans un contexte de chutes de neige hivernale. L'incident a été causé par un incendie sur un pont à câbles traversant le canal de Teltow. Selon Stromnetz Berlin, le gestionnaire du réseau, l'incendie, qui a depuis été éteint, a endom-

magé plusieurs câbles électriques, entraînant une panne affectant environ 45.000 clients résidentiels et 2.200 clients commerciaux dans les quartiers de Nikolassee, Zehlendorf, Wannsee et Lichtenfelde. Dans le même contexte, les médias allemands ont indiqué que la police et les pompiers sont actuellement en train de mener une

ETATS-UNIS

Maduro comparaitra, ce lundi, devant un tribunal fédéral

Les autorités américaines ont décidé de placer le président vénézuélien Nicolas Maduro dans un centre de détention à Brooklyn, en vue de sa comparution, ce lundi, devant un tribunal fédéral à Manhattan, à New York. M. Maduro a été conduit, accompagné de son épouse Cilia Flores, aux bureaux de la Drug Enforcement Administration (DEA) à New York, où il a fait l'objet d'un interrogatoire préliminaire en préparation de son procès. Cette procédure est intervenue quelques heures seulement après son arrivée à bord d'un avion sur une base militaire de la Garde nationale, située au Nord de la ville. Des images diffusées en direct ont montré le président vénézuélien entouré d'agents du Federal Bureau of Investigation (FBI), alors qu'il descendait d'un appareil appartenant au gouvernement fédéral américain sur la base aérienne de Stewart. Au Venezuela, la Cour constitutionnelle suprême a annoncé la nomination de Delcy Rodriguez, vice-présidente du pays, pour assurer la présidence par intérim. Lors de sa première allocution, Mme Rodriguez s'est engagée à défendre l'indépendance et la souveraineté nationale. L'opération spéciale américaine au Venezuela a provoqué un choc dans le monde. Elle démontre qu'en matière de recours à la force militaire pour atteindre des objectifs économiques, Donald Trump n'est pas différent de ses prédécesseurs. Il réédite le scénario de l'Irak, de la Syrie... lui, qui prétend concourir pour le prix Nobel de la paix. La démonstration de force de Trump allant jusqu'à kidnapper le président Nicolas Maduro pour faire main basse sur les réserves pétrolières du Venezuela a provoqué une onde de choc et des appels au respect du droit international. Réagissant à cette nouvelle atteinte au droit international par le recours à la force armée, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'est dit très inquiet. Il s'est inquiété « que le droit international n'ait pas été respecté », déplorant un « dangereux précédent » et appelant « tous les acteurs au Venezuela à engager un dialogue inclusif, dans le plein respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit ». Il faut reconnaître que Guterres a assisté à toutes les dérives et atteintes au droit international, notamment par les Etats-Unis et leurs alliés, notamment au Moyen-Orient et en Afrique.

OPÉRATION MILITAIRE AMÉRICAINE AU VENEZUELA

Le Conseil de sécurité convoque une réunion d'urgence

Le Conseil de sécurité des Nations unies a annoncé la tenue, ce lundi, d'une réunion d'urgence consacrée à l'examen de l'opération militaire menée par les États-Unis au Venezuela, laquelle aurait abouti à l'arrestation du président Nicolás Maduro et de son épouse à Caracas. Selon Khadija Ahmed, porte-parole de la Mission permanente de la Somalie auprès des Nations unies, la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, assurée par la Somalie, a décidé de convoquer cette session extraordinaire lundi à 10h00 (heure locale de New York), soit 15h00 GMT. La demande de réunion a été formulée à l'initiative du Venezuela, par l'intermédiaire de la Colombie, membre non permanent du Conseil de sécurité. Cette session intervient dans un contexte de vives tensions régionales et internationales, à la suite de l'opération militaire américaine surprise, qui a suscité de nombreuses réactions sur la scène diplomatique mondiale. Pour rappel, Nicolás Maduro a été interpellé samedi par les forces américaines et transféré, avec son épouse, par voie aérienne hors du territoire vénézuélien, selon des sources médiatiques citant le président américain Donald Trump. Cette arrestation serait intervenue après le lancement d'une opération militaire d'envergure contre le Venezuela.

opération majeure. Les réparations devraient prendre beaucoup de temps et la police enquête sur l'incident, qu'elle soupçonne être un incendie criminel. Stromnetz Berlin a pour sa part déclaré sur son site Internet que le rétablissement complet du courant pour tous les clients ne pourrait être achevé que jeudi après-midi prochain.

MASCARA

Réunion sur le renforcement de la communication institutionnelle



Par A. Raouf

Dans le cadre du renforcement de la coordination et de l'amélioration des mécanismes de communication institutionnelle, ainsi que de la valorisation des efforts déployés par les différents services, M. Fouad Aïssi, wali de Mascara, a présidé dimanche une réunion consacrée au suivi de l'aspect médiatique concernant le bilan final des différents secteurs,

a indiqué un communiqué rendu public. La réunion s'est tenue en présence de la directrice de l'administration locale, du directeur des communications filaires et sans fil, ainsi que des membres de la cellule médiatique de la wilaya. M. le wali a également donné une série d'orientations visant à renforcer la performance médiatique institutionnelle, à éléver le niveau de professionnalisme dans la transmission de

l'information, tout en insistant sur la nécessité d'accompagner le bilan final des secteurs par un style médiatique clair, objectif et fondé sur des données précises. Cette rencontre traduit la volonté des autorités publiques de consolider une communication efficace et de faire des médias un partenaire essentiel dans le soutien au développement local et le renforcement de la confiance entre l'administration et le citoyen.

PROTECTION CIVILE

Sauvetage d'animaux à Mostaganem et Stidia

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem, ont mené deux interventions réussies lors de deux opérations distinctes de sauvetage d'animaux, dans le cadre de leurs missions visant à la protection des vies et des biens sous toutes leurs formes. Lors de la première intervention, l'équipe de la Protection civile de l'unité principale est intervenue dans la soirée de samedi au niveau de la

rue Saïdi Djilali, dans la commune de Mostaganem, pour secourir un chat coincé sur une antenne. L'opération a été effectuée à l'aide de l'échelle mécanique, dans des conditions de sécurité. La seconde intervention a été menée par l'unité de la Protection civile du secteur El Maqtaa, appuyée par l'unité d'Aïn Nouissy, dans la commune de Stidia, afin de sauver deux chiens tombés dans un puits non

exploité et dépourvu d'eau, d'une profondeur d'environ vingt mètres. L'opération de sauvetage s'est déroulée avec succès, sans enregistrer de pertes. Ces interventions témoignent de la disponibilité des éléments de la Protection civile et de la rapidité de leur intervention face à divers appels, garantissant ainsi la sécurité publique et la protection des animaux dans de telles situations. **Zakaria D.**

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

Approvisionnement des cantines scolaires

Dans le cadre des préparatifs liés à la reprise des cours après les vacances d'hiver et au lancement du deuxième trimestre, la commune de Sidi Ali dans la wilaya de Mostaganem a entamé une opération d'approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires de base, en présence des responsables et gestionnaires des cantines scolaires, afin d'assurer une

prise en charge efficace dès la réouverture des établissements. Cette opération vise à garantir la distribution de repas chauds aux élèves dès le premier jour de la reprise, dans le respect des normes en vigueur en matière de qualité et de sécurité alimentaire, avec une répartition régulière des produits selon les besoins spécifiques de chaque école. La commune de

Sidi Ali veille également à assurer la continuité du service de restauration scolaire tout au long du trimestre, en renforçant le suivi et la coordination avec les équipes chargées de la gestion des cantines, dans le but de préserver la santé des élèves et de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarité au sein des établissements éducatifs. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

La Police dresse son bilan du Nouvel An 2026

Dans le cadre des mesures de sécurité prises à l'occasion du Nouvel An 2026 et de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers la wilaya de Mostaganem, et afin de garantir une couverture sécuritaire étendue, et en application des instructions de la direction, la Sûreté de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec le groupement régional de la Gendarmerie nationale de Mostaganem, a mis en place un plan de sécurité spécial pour l'occasion, exécuté en coordination avec le parquet compétent au niveau régional, qui a permis d'atteindre les résultats suivants : Dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants : une quantité importante de kif traité et de comprimés hallucinogènes de différentes sortes , 24 unités de boissons alcoolisées de différents types , 07 armes blanches de tailles différentes ont été saisies. L'identité de 324 personnes a été contrôlée avec l'arrestation de 08 personnes recherchées et de 30 personnes impliquées dans les affaires précitées ; 207 véhicules ont été enregistrés et identifiés. Dans le domaine de la sécurité routière : 110 motos ont été contrôlées ; 160 contraventions ont été dressées et 40 motos ont été mises en fourrière. Dans le domaine de la protection de l'économie nationale et de la protection du consommateur : 15 commerces ont été contrôlés. Les citoyens sont invités à continuer de signaler tout incident via le numéro vert 48-15, la police secours 17 ou l'application "Allo Police".

A Raouf

MOSTAGANEM

Mobilisation citoyenne pour un environnement propre

À travers les différentes communes de la wilaya de Mostaganem, les campagnes de nettoyage bénévoles se poursuivent dans le cadre des efforts visant à améliorer l'environnement et à préserver l'esthétique des espaces publics. Ces opérations ont inclus le nettoyage des quartiers, le désherbage et la suppression des points noirs de dépôts sauvages, avec la participation des bénévoles et des habitants des quartiers dans un effort collectif reflétant un esprit de responsabilité partagée. Les services concernés ont mobilisé divers moyens matériels et humains pour assurer le succès de ces campagnes, en parallèle de l'organisation d'opérations de plantation d'arbres visant à améliorer le cadre de vie et à renforcer la culture environnementale auprès des citoyens. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche continue de promotion de la propreté et de la prévention environnementale, au service de la santé publique et des exigences du développement durable. Les autorités responsables ont renouvelé leur appel aux citoyens afin qu'ils contribuent activement à la préservation de la propreté de leur environnement et à la sensibilisation à l'importance de protéger notre milieu de vie, soulignant que la propreté de l'environnement est une responsabilité collective nécessitant l'engagement de tous, sans exception.

Zakaria D.

ACHAACHA (MOSTAGANEM)

Contrôle de l'approvisionnement des marchés

Il ressort du suivi quotidien et de terrain de la situation du marché au niveau du territoire de la daïra d'Achaacha, dans la wilaya de Mostaganem, que l'opération d'approvisionnement en produits de première nécessité se poursuit de manière normale et régulière, sans qu'aucune perturbation ne soit enregistrée dans les réseaux de distribution, a indiqué un communiqué rendu public. Il a également été constaté la disponibilité des différents produits de grande consommation en quantités suffisantes pour répondre aux besoins des citoyens, avec une abondance des produits essentiels au niveau des points de vente, ainsi qu'une stabilité du processus d'approvisionnement. En conséquence, la situation de l'approvisionnement demeure stable et rassurante, et le suivi se poursuit tout au long de la semaine.

A. Raouf

ORAN

Une réunion de coordination sur l'assainissement du foncier agricole



Par B. Adda

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé une réunion de coordination, a indiqué un communiqué rendu public. La rencontre s'est tenue en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïras, des présidents des Assemblées populaires communales, des directeurs de l'exécutif ainsi que des cadres de la wilaya. L'ordre du jour a été consacré à l'examen de plusieurs points, notamment la situation de l'assainissement du foncier agricole. À ce titre, le wali a écouté l'exposé présenté par le directeur des Services agricoles et la directrice de l'Office national des terres agricoles. Le nombre de dossiers déposés a atteint 495, dont 363 ont été présentés à la commission de wilaya. Cette dernière a abouti à l'ac-

ceptation de 11 dossiers, au rejet de 191 et au report de 161. Les dossiers rejetés concernent principalement des terrains relevant du domaine forestier, communal ou privé, l'absence d'activité agricole, l'existence de litiges, ou encore des terres situées dans le tissu urbain. Le retard des dossiers s'explique par l'existence de 14 dossiers au niveau des biens de l'Etat nécessitant la vérification de la propriété, ainsi que par 147 dossiers complétés par les parties concernées. La directrice de l'Office des terres agricoles a également présenté le bilan de l'assainissement du foncier agricole relevant des biens privés de l'Etat, dans le cadre des différentes formules doctrinaires et d'exploitation, conformément à la circulaire ministérielle conjointe n° 02 du 01/06/2025 relative à l'assainissement du foncier agricole. Par ailleurs, concernant le dossier de régularisation des constructions, conformément aux dispositions de la loi n° 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et l'achèvement de leur réalisation, le wali a donné des instructions aux chefs de daïras et de communes pour arrêter les numéros exacts des dossiers déposés, tout en renforçant l'activité des commissions chargées de leur traitement.

AÏN TÉMOUCHE

Démantèlement d'un réseau de drogue

Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le trafic de stupéfiants, les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Aïn Témouchent, ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel or-

ganisé spécialisé dans le trafic de drogues, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis l'arrestation de trois personnes, ainsi que la saisie de 15,6 kilogrammes de drogue, d'une somme d'argent en monnaie na-

tionale estimée à 160 millions de centimes, provenant des revenus de l'activité criminelle. Deux véhicules touristiques et un bateau de plaisance équipé d'un moteur d'une puissance de 150 chevaux ont également été saisis. **RA**

ORAN

Un mort dans un accident ferroviaire

La Protection civile de la wilaya d'Oran, a annoncé, dans un communiqué rendu public, le décès d'une personne à la suite d'un accident de train à Oran. Alertés, les secours sont

intervenus samedi à 20h35, après qu'un train de voyageurs circulant sur la ligne Oran-Aïn Témouchent a percuté un homme dans le quartier Bouyaqour, relevant de la commune

et daïra de Boutlelis. La dépouille mortelle de la victime, un homme âgé d'environ 60 ans, a été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. **B. Adda**

ORAN

Le monoxyde de carbone fait un mort

Dans un communiqué rendu public, la Protection civile de la wilaya d'Oran, a annoncé le décès d'une personne à la suite d'une intoxication au mo-

noxyde de carbone à Oran. Le communiqué ajoute que les secours sont intervenus samedi à 20h12 pour venir en aide à une personne exposée aux

fumées provenant d'un chauffe-eau dans une salle de bain non ventilée, au 18, rue Baadid Houmad, quartier El-Makri, commune et daïra d'Oran. La

dépouille mortelle de la victime, un homme âgé de 48 ans, a été transférée au service de conservation des corps de l'hôpital local. **RA**

AGGRESSION FILMÉE :

Les suspects arrêtés à Oran

Exploitant une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux, documentant l'agression violente d'une personne par un groupe d'individus, suivie du vol d'une somme d'argent et de sa motocyclette, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran, sont intervenus rapidement, a indiqué un communiqué rendu public. En effet, la sûreté de wilaya d'Oran, représentée par la 17ème sûreté urbaine, a procédé à l'arrestation des personnes impliquées dans un délai très court. L'opération est intervenue sur la base d'une plainte déposée par la victime. En effet, les enquêteurs ont engagé des investigations de terrain et techniques ayant permis d'identifier les individus composant le réseau criminel ainsi que leurs lieux de présence, avant de les interroger successivement. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Oran territorialement compétent, les deux suspects ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire. **B. Adda**

ORAN

Opérations de nettoyage au quartier Miramar

En application des instructions de M. le wali d'Oran, des opérations de nettoyage ont été menées samedi au quartier Miramar, dans la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. Ces interventions se sont déroulées sous la supervision du directeur de l'Établissement de wilaya de la propriété d'Oran en présence des membres du comité du quartier, de la Commission nationale chargée de l'environnement et du coordinateur de l'Union des associations d'Oran. Les équipes sur le terrain ont procédé à l'enlèvement des ordures ménagères et de divers déchets, dans le cadre des efforts constants visant à préserver la propriété de l'environnement et à améliorer le cadre de vie des habitants. Le communiqué précise que les travaux se poursuivent également au niveau de la délégation de l'Émir, afin de garantir un environnement propre et sain pour tous les citoyens. Des remerciements ont été adressés à toutes les personnes ayant participé à ces opérations pour leurs efforts et leur engagement sur le terrain. **B. Adda**

SAÏDA

Campagne de sensibilisation routière à Ouled Ibrahim

Les services de la Sûreté de la wilaya de Saïda, représentés par la sûreté de daïra d'Ouled Ibrahim, poursuivent la campagne de sensibilisation et de prévention au profit des conducteurs de véhicules, a indiqué un communiqué rendu public. Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation pour la prévention des accidents de la route durant la saison hivernale, placée sous le slogan : « Ensemble pour un hiver sans accidents de la circulation », avec la participation des services de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile. L'initiative vise à renforcer la vigilance des conducteurs, à réduire le nombre d'accidents et à sensibiliser la population aux bonnes pratiques de sécurité routière, contribuant ainsi à la protection des vies et à la sécurité de tous sur les routes. **RA**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 228.224.29.54

AVIS DE PRE QUALIFICATION N° 1/2025

Suite aux résultats du jugement des offres de candidatures, relatif au concours national d'architecture restreint paru aux journaux nationaux « REFLEXION » en date du 09-12-2025 et « *الخبر* » en date du 07/12/2024 ; les bureaux d'études pré-qualifiés sont les suivant :

PROJET	BUREAUX D'ETUDES PRESELECTIONNE
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE DES 1500 LLV BOSQUET - COMMUNE DE SIDI BEL ABBES WILAYA DE SIDI BEL ABBES (CITES D'HABITATS INTEGRES 2026).	1. GROUPEMENT VIP KEBIR IJES- CHERFI MOHAMED- CHENINI ABDELHAMID 2. MOUILAH KHEIRA 3. GROUPEMENT ART ITKAN BOUHALI YACINE- BENAMIRA OKBA -YAAKOURI MOUSSA 4. GROUPEMENT OASIS ART-BACHIR RABAH - ZAHNAF MOHAMAD NADIR. 5. GROUPEMENT ARCHI CONCEPT - KHELIF WAFAA - CHIKHAOUI BOUZIANE- BENAARAJ ABDELLATIF. 6. CAM - DJEDAA SARA SOUAD. 7. ACAD NAIB KHEIRREDINE 8. GROUPEMENT URBAIN CONCEPT MELLALI LAKHDAR - RABHI BELAHOUEL. 9- GROUPEMENT BAUS AZZOUZ MOURAD - KAMEL ABDELHAMID 10- KOIBICHE NOURREDINE. 11- GROUPEMENT K.B KELLAL RACHID- BENKADRA HARAG 12- ARCHILAB -NEHARI HICHAM. 13- GROUPEMENT STYLE ARC - CHAKOUR HOUCINE - ABOUYENE ABDELMADJID. 14- GROUPEMENT BETTAP AGENCY BENAHMIDA NASREDDINE - DADA ABDELHAMID- ACHIR KHALED REDA- BOUZADA MOHAMED. 15- GROUPEMENT FAMY BOUNOUA FARID - BEZZEROUKI RAWIYA. 16- MEHDIAOUI MOHAMED 17- HAFIDOU MOSTAFA AMINE 18- GROUPEMENT REFFAS ABDELHALIM - KADOUS IKRAM- BESSADAT ZAKARIA 19- GROUPEMENT GSA AIT SIDHOUM RACHID- SOULDI SOUAD. 20- GROUPEMENT BM - BENAISSA MOHAMED LAMINE- MOKHTARI ABDELLOUHAB. 21- BENKHEDA ABDELKADER.

Réflexion 05/01/2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 09983101929595

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

N° 1/2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 891 LOGTS LPA, COMMUNE DE MESREGHINE POLE AHMED ZABANA (CITES D'HABITAT INTEGRES 2026).

La Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, lance concours national restreint de la maîtrise d'œuvre portant **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 891 LOGTS LPA, COMMUNE DE MESREGHINE POLE AHMED ZABANA (CITES D'HABITAT INTEGRES 2026).**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Seuls les bureaux d'études d'architecture nationaux privés ou étatiques ainsi que les groupements composés : -De deux ou plusieurs architectes agréés et inscrits au tableau national des architectes algériens. -D'un architecte (chef de file) agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénierie(s) en génie civil ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs ; disposants des capacités financière, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner.

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivante :

1) En cas de soumissionnaire seul :

✓ **Capacité Professionnelle :**

L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

✓ **Capacité Financière :**

Les candidats ayant un chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 1.500.000, 00 DA en prenant compte des trois meilleurs chiffres d'affaires des 05 dernières années. Les montants doivent être justifiés par les copies des bilans comptables ou toute autres pièces des 03 années concernées.

✓ **Capacité Technique :**

Disposant des références professionnelles suivantes : Références professionnelles ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus (logement Exclu), ou bien deux (02)projets classés à la catégorie « A » (logement Exclu) , justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître de l'œuvre étatique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

* Un statut pour les BET étatiques pour l'exercice de la profession d'architecture.

NB: Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

2) En cas de soumissionnaires en groupement :

* Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané : d'architectes et/ ou de bureaux d'études d'architecture agréé ou architectes avec ingénieurs en génie civil agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées :

✓ **Capacité Professionnelle :**

L'architecte chef de fil ou l'un des membres du groupement doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifiée par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

✓ Un protocole d'accord non formalisé notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.

✓ Un protocole d'accord non formalisé notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.

Capacité Financière :
les membres du groupement doivent cumuler un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 1.500.000, 00 DA en prenant compte des trois meilleurs chiffres d'affaires des 05 dernières années. Les montants doivent être justifiés par les copies des bilans comptables ou toute autres pièces des 03 années concernées.

Réflexion 05/01/2026

22- GROUPEMENT AD ARCHITECT PARTNER - LAZRAG
ABDELMADJID- ABOULHASSAN HASSEN.

23- IBDAA- MELIANI HIND.

24- GROUPEMENT BMT -MOTSEFAOUI MOHAMED HABIB- BENABDELLAH IBRAHIM ELKHAIL- TOUIL MOHAMED

25- GROUPEMENT ARCHITECTURAL CONCEPT MODERN - MAHMOUDI REDOUANE- ELAGAG MOHAMED EL AMINE.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution de l'avis de pré qualification dans les quotidiens nationaux portant la liste des candidats retenus à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières conformément aux clauses du cahier des charges.

Les offres doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes.

une enveloppe concernant « offre technique » comprenant les pièces exigées dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « offre prestations avec l'ensemble des documents exigées dans le cahier des charges ».

Une enveloppe concernant « offre financière » comprenant les pièces requises exigées dans le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé portant la mention :

A Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de sidi bel abbes
Avis de concours national d'architecture restreint N° /2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE SURETE URBAINE AU NIVEAU DU SITE DES 1500 LLV BOSQUET - COMMUNE DE SIDI BEL ABBES WILAYA DE SIDI BEL ABBES (CITES D'HABITATS INTEGRES 2026).

« Soumission à ne pas ouvrir »

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jours avant 12h00^{ème}, à compter de la date de la première apparition de l'avis de pré qualification.

L'ouverture des plis des offres techniques est prévue le même jour de dépôt des offres à 14h00^{ème}, si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

LE DIRECTEUR

ANEPE : 2531016962

Capacité Technique :

Les membres du groupement doivent Disposer des références professionnelles suivantes :

Références professionnelles ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus(logement Exclu), ou bien deux (02)projets classés à la catégorie « A » (logement Exclu) justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître de l'œuvre étatique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

* Le groupement doit être impérativement solidaire

SI L'UNE DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE N'EST PAS SATISFAIRE, L'OFFRE SERA REJETEE

SYSTEMATIQUEMENT

Les bureaux d'études Peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran située à route du Tramway Hsi El Yasmine, Bir El Djir Oran POSS2.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

A) Dossier de candidature

1. Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée, datée et signée,

2. Une déclaration de probité ; remplie datée et signée,

3. Extrait de rôle activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement comprenant le NIF

4. Le numéro d'immatriculation fiscale NIF du soumissionnaire.

5. Relevé d'identité bancaire RIB

6. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :

1) **En cas de soumissionnaire seul** : l'ensemble des documents justifiant les Capacités Professionnelles, Financières et Techniques sur cités.

2) **En cas de soumissionnaires en groupement** : l'ensemble des documents justifiant les Capacités Professionnelles, Financières et Techniques sur cités.

• Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ ou de bureaux d'études ou architectes avec ingénieurs en génie civil agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement.

• À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges.

• Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission, et dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.

• Le groupement doit être impérativement solidaire

Les plis devront être, cacheté sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N° /2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 891 LOGTS LPA, COMMUNE DE MESREGHINE POLE AHMED ZABANA (CITES D'HABITAT INTEGRES 2026).

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Adressé à Mr Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran.

1- **Dans une première phase**, la date limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 07 jours, soit le..... à 12h00

• L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

• Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

• Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE DIRECTEUR

ANEPE : 2631000017

LE CODE DE LA ROUTE EN COURS D'ENRICHISSEMENT : En finir avec le terrorisme routier

Des années durant, nos routes sont devenues des zones de non droit par la faute de conducteurs assassins et qui sont la cause, en 2025, de plus de 2066 morts et près de 90.000 blessés, dont certains handicapés à vie.



C'est un problème majeur, fort malheureusement exacerbé par un dispositif laxiste et gangrené par la présentation de faux documents de contrôle technique (l'exemple de l'accident tragique de Oued El Harrach). Les victimes de ces terroristes de la route ne se comptent plus et n'épargne personne (hommes, femmes, enfants, écoliers, personnes âgées). Les citoyens ne cessent de supplier l'Etat dont la mission première est de protéger les citoyens afin d'en finir avec ces assassins. C'est dans cet esprit que les mesures de la nouvelle loi sur le code de la route peuvent paraître "dures", mais qui sont pratiquées le plus naturellement dans de nombreux pays. Des mesures qui ne gênent en aucun cas les conducteurs respectueux du code de la route et de la vie humaine et qui sont très nombreux. Hélas, comme à l'accoutumée, certaines parties qui ont sombré dans la faille morale, ont surenchéri sur ces mesures exigées depuis longtemps par les citoyens pour en finir avec le terrorisme routier qui endeuille quotidiennement les familles algériennes en véhiculant la fausse idée qu'elles seront à l'origine de la perte d'emploi pour ceux qui gagnent leur vie dans l'activité de transport. Ceux qui sont derrière cette manipulation exécutable n'ont aucun respect ni des victimes du terrorisme routier ni de leurs familles, ils sont en flagrante contradiction avec l'éthique morale et politique, à ceux qui veulent bien les croire que cela est une entrave aux libertés, voire la liberté d'assassiner. Ce qui est vraiment bizarre est que cette loi n'est pas encore votée, encore moins promulguée, ce qui prouve que

toutes ces manipulations ne sont que des tentatives de trouble à l'ordre public. Le projet de loi portant code de la route comprend un ensemble de mesures procédurales et préventives visant à garantir la sécurité sur les routes et à réduire les accidents de la circulation, à travers une approche qui établit un équilibre entre les aspects préventif et coercitif, dans le cadre d'une vision de sécurité routière durable. Ce projet, qui doit être soumis aux membres du Conseil de la nation pour débat et vote, est "en cours d'examen dans le cadre du processus législatif en vigueur" et demande "ouvert à l'enrichissement à la lumière des observations et propositions formulées", comme précisé lors d'une réunion de concertation tenue vendredi, entre le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et les partenaires sociaux du secteur des transports, et où toutes les préoccupations soulevées à ce sujet, ont été abordées. A noter que le texte portant code de la route, qui comprend plus de 50 nouvelles mesures réparties sur 193 articles, met l'accent sur l'aspect préventif, reflétant ainsi les engagements de l'Etat à assurer les exigences et les moyens nécessaires à la sécurité routière. Il s'agit d'une série de mécanismes qui prévoit notamment l'organisation du cadre institutionnel garantissant la sécurité routière et la concrétisation d'une vision axée sur une sécurité routière durable, en instaurant des règles strictes pour une conduite sûre. Parmi les règles et les mesures préventives figurent l'imposition de spécifications techniques pour les véhicules et de mesures procédurales à même de garantir la sécurité

M'SILA

Projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire"

La salle Kasr Essaâda de Boussaâda a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film documentaire "Boussaâda, Art et Histoire", dédié aux chants populaires et au patrimoine musical de cette région. Le réalisateur du film, Mokhtar Bouhalil, a déclaré à l'APS, en marge de la projection, que cette œuvre, produite par l'association artistique El-Baha, s'inscrit dans un projet artistique consacré au patrimoine musical dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture et des Arts. Il a souligné que ce film aborde, en 70 minutes environ, l'histoire des chants populaires répandus dans la région depuis le début du siècle dernier, dont le célèbre "yey yey", devenu "partie intégrante du patrimoine musical de Boussaâda et de sa région". L'œuvre comprend également des témoignages historiques d'artistes et de chercheurs sur l'histoire de la région et sur ce type d'art authentique et ses liens avec les principales étapes historiques traversées par Boussaâda et ses environs. Le film se penche également sur les différents facteurs ayant contribué au développement de cet art et à son retentissement croissant au point de devenir un symbole de la culture locale. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de M'sila, Mourad Benissa, a déclaré, pour sa part, que la réalisation de ce documentaire traduit la politique du ministère de tutelle en matière de documentation et de classification du patrimoine immatériel. Il a considéré que de telles œuvres "contribuent de manière significative, en faisant connaître ce type de chant et en s'employant à le faire renaître sur la scène artistique nationale, à la préservation d'un patrimoine de la mémoire de la région".

TRANSPORTS

L'UGCAA value les assurances des pouvoirs publics

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, dans un communiqué, la rencontre ayant réuni les représentants des syndicats professionnels avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, mettant en avant les assurances données par les pouvoirs publics. L'Union salue la rencontre ayant réuni les syndicats professionnels avec les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à laquelle a pris part l'UGCAA aux côtés de la Fédération nationale des transporteurs de voyageurs et de marchandises (FNTVM) et de la Fédération nationale des taxieurs, toutes deux affiliées à l'UGCAA, ainsi que "les assurances des pouvoirs publics" données lors de cette réunion, précise le communiqué. L'UGCAA s'est, en outre, félicitée de l'approche participative et du dialogue constructif ayant marqué les débats, qui reflètent une volonté réelle de traiter les préoccupations soulevées dans un cadre de concertation et de dialogue responsable".

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

9 décès et 229 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 229 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas d'El-Meniâa et Djelfa avec 2 morts et 4 blessés chacune, précise la Protection civile. Par ailleurs, 4 personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas d'Alger, Tiaret, Béchar et Oran, a déploré la même source, ajoutant, par ailleurs, que des soins de première urgence ont été prodigues à 18 personnes, à travers 9 wilayas. En outre, la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou est intervenue pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans deux poulailers, sans enregistrer de victimes, selon le communiqué.

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



DOULEUR À L'OMOPLATE :

Significations, causes et traitements

Les douleurs à l'omoplate (scapulalgies) en 2026 sont majoritairement d'origine musculo-squelettique, mais elles peuvent parfois signaler des problèmes internes plus sérieux.

Musculaires et posturales : Le stress, une mauvaise posture prolongée (notamment devant les écrans) ou un effort physique intense provoquent des contractures et des « noeuds » musculaires. **Articulaires :** L'arthrose cervicale ou dorsale, ainsi que des blocages articulaires au niveau du cou ou du haut du dos, irradient souvent vers l'omoplate. **Neurologiques :** Un nerf peut être comprimé sous l'omoplate ou au niveau des cervicales, entraînant une douleur de type brûlure ou décharge électrique. **Internes :** Dans certains cas, une douleur à l'omoplate gauche peut être liée à des problèmes cardiaques, tandis qu'une douleur à l'omoplate droite peut provenir du foie ou de la vésicule biliaire. **Significations et Symbolique** Certaines approches de santé globale associent ces douleurs à des blocages émotionnels. Une douleur à l'omoplate droite peut symboliser une difficulté à lâcher prise ou un excès de contrôle, tandis que la région dorsale supérieure est souvent liée au sentiment de porter un « fardeau » trop lourd. **Traitements recommandés** Le traitement dépend de l'origine diagnostiquée par



un professionnel de santé. **Médicaments :** Antalgiques comme le paracétamol, ou anti-inflammatoires (ibuprofène, diclofénac en gel) pour réduire l'inflammation locale. Des myorelaxants peuvent être prescrits pour détendre les muscles. **Rééducation :** Des séances de kinésithérapie sont essentielles pour corriger la posture et renforcer les muscles de soutien.

Auto-soins : L'application de chaleur (pour les contractures) ou de froid (pour l'inflammation), associée à des exercices d'étirement doux des épaules. **Quand consulter ?** Une douleur persistante, accompagnée de difficultés respiratoires, de douleurs thoraciques ou d'une perte de force dans le bras, nécessite une consultation médicale immédiate.

Les 4 conseils simples d'un hépatologue pour éviter une maladie du foie

La maladie du foie gras (NASH) est devenue un enjeu majeur. Pour l'éviter Limitez les sucres rapides : Réduisez les boissons sucrées, pâtisseries et produits ultra-transformés qui se transforment en graisses stockées directement dans le foie. Privilégiez les fibres : Consommez des légumes, des légumineuses et des fruits entiers pour réguler l'absorption des nutriments. Soyez vigilant avec l'automédication (notamment le paracétamol) Presque tous les médicaments sont métabolisés par le foie, ce qui peut créer une toxicité. Respectez les doses : Un surdosage de paracétamol peut provoquer une hépatite fulminante mortelle. Ne dépassez pas la durée prescrite : Ne poursuivez pas une automédication plus de 4 à 5 jours sans avis médical. Pratiquez une activité physique régulière L'exercice physique est l'un des « traitements » les plus efficaces pour éliminer la graisse hépatique. Effet brûle-graisse : Bouger permet d'améliorer la sensibilité à l'insuline et de réduire l'inflammation du foie. Mouvement quotidien : Une simple marche rapide après un repas aide déjà à stimuler le métabolisme. Conseil supplémentaire : Pensez à vérifier votre statut vaccinal contre les hépatites A et B auprès de votre médecin, car ces virus restent des causes évitables de maladies graves du foie.

Cheville enflée : entorse, arthrose, chaleur, que faire ?



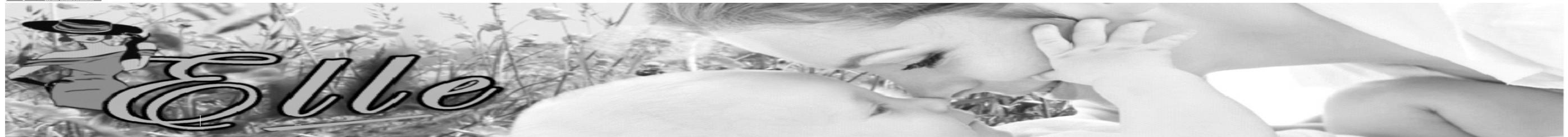
Si le gonflement est apparu après un faux mouvement ou un choc : **Action immédiate :** Appliquez le protocole GREC (Glace, Repos, Élevation, Compression). **Froid vs Chaud :** Utilisez de la glace (20 min, avec un linge protecteur) pour réduire l'inflammation et l'enflure initiale. Évitez la chaleur, qui peut aggraver le gonflement récent. **Soin :** Une attelle ou une botte de marche peut être nécessaire selon la gravité. **Arthrose (Douleur chronique) :** Si la cheville est raide, surtout le matin, et enflé régulièrement. **Action :** Privilégiez la thermothérapie (chaleur) pour détendre les tissus chroniquement douloureux, sauf en cas de poussée inflammatoire aiguë où le froid reste préférable. **Rééducation :** Des exercices de kinésithérapie sont

essentiels pour maintenir la mobilité et renforcer les muscles stabilisateurs. **Chaleur ou Insuffisance Veineuse** Si les deux chevilles gonflent en fin de journée ou lors de fortes chaleurs : **Mouvement :** Marchez au moins 20 minutes par jour pour stimuler le retour veineux. **Soulagement :** Passez un jet d'eau fraîche sur les chevilles et massez-les de bas en haut. **Repos :** Surélevez vos jambes au-dessus du niveau du cœur pendant plusieurs minutes. Que faire en pratique ? **Surélever :** Gardez la cheville haute pour favoriser le drainage. **Compresser :** utilisez une bande de contention si nécessaire, après avis médical. **Mobiliser doucement :** Si la douleur le permet, effectuez des rotations lentes du pied pour activer la circulation.

Céphalée en grappe : cause, signes, est-ce une migraine ?

Est-ce une migraine ? Non. Bien que toutes deux soient des céphalées primaires, elles diffèrent radicalement : **Durée :** La céphalée en grappe est courte (15 min à 3 h), alors que la migraine dure de 4 h à plusieurs jours. **Fréquence :** Les crises en grappe surviennent par séries (jusqu'à 8 fois par jour) sur des périodes de plusieurs semaines, suivies de rémissions prolongées. **Comportement :** Le migraineux cherche le noir et le calme ; la personne souffrant d'AVF est souvent prostrée ou agitée par une douleur insoutenable, parfois qualifiée de « céphalée suicidaire ». **Signes caractéristiques** La douleur est strictement unilatérale (un seul côté) et centrée sur l'œil ou la tempe. Elle s'accompagne de signes faciaux du même côté : œil rouge et larmoient. Paupière tom-

bante ou gonflée. Nez bouché ou écoulement nasal. Transpiration du front ou de la face. La cause exacte reste mal connue en 2026, mais elle implique un dysfonctionnement de l'hypothalamus (l'horloge biologique interne), ce qui explique la régularité quasi-horaire ou saisonnière des crises. **Traitements de référence** Le traitement diffère totalement de celui des maux de tête classiques : **Crise :** L'oxygénothérapie (inhalation d'oxygène pur à haut débit via un masque) est le traitement d'urgence le plus efficace. Des injections de sumatriptan sont également utilisées. Si vous suspectez une algie vasculaire de la face, une consultation avec un neurologue est indispensable pour confirmer le diagnostic et mettre en place un protocole d'oxygène à domicile.



L'astuce pour faire fondre du chocolat au micro-ondes sans qu'il brûle

Cassez le chocolat en petits morceaux réguliers ou utilisez des pistoles. Évitez d'ajouter de l'eau, du lait ou tout autre ingrédient liquide au départ pour garantir une fonte onctueuse. Le réglage du micro-ondes Puissance modérée : Ne chauffez jamais à pleine puissance. Réglez votre appareil entre 350 W et 500 W (puissance moyenne). Mode Décongélation : Une excellente alternative consiste à utiliser le mode décongélation, qui diffuse une chaleur plus douce et plus lente. La technique des intervalles (Cruciale) Chauffez le cho-

colat par tranches de 20 à 30 secondes maximum. À chaque pause, sortez le bol et mélangez énergiquement avec une spatule. Même si les morceaux semblent encore entiers, remuez : la chaleur résiduelle du bol et du chocolat déjà fondu aide à dissoudre les autres morceaux sans surchauffe. La finition hors du four Dès que le chocolat est presque totalement fondu avec seulement quelques petits grains restants, arrêtez de chauffer. Laissez reposer quelques instants et mélangez une dernière fois pour obtenir un chocolat brillant et lisse.



Quels sont les bienfaits de l'huile d'amande douce sur la peau et les cheveux ?

L'huile d'amande douce est un incontournable de la cosmétique naturelle en 2026 grâce à sa richesse en vitamines (A, B, D, E), en minéraux (zinc) et en acides gras (oméga 6 et 9). Bienfaits pour la peau Hydratation et Nutrition : Elle pénètre l'épiderme pour nourrir intensément les peaux sèches et fragiles, restaurant ainsi la barrière lipidique. Apaisement : Ses propriétés anti-inflammatoires aident à calmer les irritations, les rougeurs et les démangeaisons, ce qui la rend idéale pour les peaux sensibles ou sujettes à l'eczéma. Action Anti-âge : Riche en antioxydants, elle protège les cellules contre les radicaux libres, aide à maintenir l'élasticité de la peau et réduit l'apparence des rides. Réduction des cernes et cicatrices : La présence de vitamine K aide à atténuer les cernes vasculaires en améliorant la microcirculation. Elle est aussi utilisée pour prévenir et réduire l'apparence des vergetures et des cicatrices d'acné. Régulation du sébum : Bien qu'huileuse, elle possède des propriétés séborégulatrices qui peuvent aider à rééquilibrer les peaux grasses et prévenir les imperfections. Bienfaits pour les cheveux Réparation Profonde : Elle hydrate, nourrit et renforce la fibre capillaire, réduisant ainsi les frisottis et les pointes fourchues. Soin du Cuir Chevelu : Elle apaise les cuirs chevelus secs ou irrités et aide à lutter contre les pellicules sèches. Brillance et Douceur : Son action émolliente assouplit les cheveux, leur rendant éclat et douceur, notamment lorsqu'elle est utilisée en bain d'huile ou en soin sans rinçage.

Comment porter le pantalon taille haute ?

La règle d'or est de ne pas cacher la ceinture du pantalon pour préserver l'effet élanceur. Chemises et blouses : Rentrez-les systématiquement à l'intérieur du pantalon. Pour un look moderne, optez pour une chemise légèrement oversize portée de manière décontractée avec les manches retroussées. Hauts courts (Crop tops) : C'est l'association idéale pour un look estival ou décontracté, car le haut s'arrête exactement là où le pantalon commence, sans surcharge de tissu. Bodies et tops moulants : Ils permettent d'équilibrer le volume si vous portez un pantalon large (palazzo ou wide leg). Quelles chaussures privilégier ? Le choix dépend de la coupe du pantalon et de l'occasion : Pour un effet "jambes infinies" : Misez sur des talons (escarpins à bouts pointus, sandales à talons carrés) avec un pantalon large qui effleure le sol. Pour le quotidien : Des baskets fines ou des sneakers compensées fonctionnent très bien pour casser le côté formel du pantalon. En hiver : Des bottines à talons ou des bottes fines se glissent parfaitement sous un modèle flare ou droit. Les accessoires et finitions La ceinture : Elle est indispensable pour souligner davantage la taille et apporter une touche élégante. La veste : Un blazer court ou une veste structurée qui arrive au niveau des hanches complète parfaitement la tenue pour un look "working girl". Ajustement : Si le pantalon a tendance à descendre, une astuce consiste à coudre un petit élastique invisible à l'intérieur de la ceinture au niveau du dos.



Samsa aux amandes

Ingédients: 3 mesure farine 1 mesure beurre fondu 1 pincée sel Eau + quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger facultatif (tout dépend de l'absorption) La Farce : 2 mesure amande 1 mesure sucre 1 c-a-café cannelle Eau de fleur d'orange miel
Préparation: Dans un saladier, verser la farine, le sel, le beurre fondu et sabler. Ajouter petit à petit l'eau jusqu'à obtenir une pâte souple non collante (sans trop pétrir la pâte). Diviser la pâte en 2 boules et filmer. Laisser reposer 15 minutes environ. Préparer la farce : mélanger les amandes concassées, le sucre, la cannelle. Ajouter l'eau de fleur d'orange et ramasser la pâte qui ne doit pas être trop collante. Étaler la première boule de pâte finement (le plus finement possible) et déposer sur l'appareil à samsa. Déposer dans chaque triangle à Samsa la farce en boule, enfourcer légèrement. Étaler la seconde boule de pâte très finement et la déposer délicatement sur la farce et passer le rouleau à pâtisserie afin de découper les triangles. retourner l'appareil et retirer les triangles de samsa. chauffer un bain d'huile, déposer les samsa et les frire jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Égoutter et déposer dans du miel, parsemer de graines de sésame si désiré.

Bébé et altitude : jusqu'où, à quel âge, et en cas d'otite ?



Vous avez envie d'un séjour à la montagne en famille mais votre enfant est encore petit. S'il n'y a pas d'âge minimum pour aller au ski avec un bébé, il faut néanmoins respecter certaines règles pour sa santé. Jusqu'à l'âge de deux ans, le nez et les tympans sont souvent pris car les enfants ne savent pas encore se moucher. "Cela entraîne facilement des répercussions, d'une part sur la sphère O.R.L. chez le nourrisson et d'autre part, sur son comportement, indique le Dr Arnault Pfersdorff, pédiatre réanimateur, créateur de la plateforme de conseils pediatre-online.fr et auteur de nombreux ouvrages dont Bébé premier mode d'emploi aux éditions Hachette Famille. "Pour ne pas prendre de risques, nous conseillons aux parents un séjour dans une station d'altitude moyenne, c'est-à-dire entre 800 et 1300 mètres d'altitude. Comme ce n'est pas trop haut, l'impact sur les tympans de bébé sera limité", conseille le pédiatre. Altitude et otite de bébé : que faire ? Pour éviter les problèmes ORL en montant à la station de ski, il est important de faire des pauses régulièrement et de donner à boire à l'enfant afin de décompresser ses tympans. L'objectif ? Le faire déglutir pour qu'il égale les pressions à l'intérieur et à l'extérieur de son oreille. On veille également à faire des lavages de nez à bébé dans les jours qui précèdent le séjour. "Il faut savoir que lorsqu'un nourrisson a une otite, les choses vont s'aggraver avec l'altitude. Autrement dit, si bébé est fragile et qu'il a tendance à faire des otites, une visite chez le pédiatre s'impose avant le départ pour faire le point et vérifier ses tympans. Une fois sur place, ce qu'il faut absolument éviter, c'est le téléphérique car le changement d'altitude est trop brutal. La pression augmente trop vite et l'enfant va avoir très mal parce qu'il ne saura pas déglutir", prévient le pédiatre-réanimateur. Certains enfants sont plus sensibles que d'autres à l'altitude, on ne peut pas le savoir à l'avance. "Certes, il y a un changement de lieu mais en général, c'est plutôt agréable et ce n'est pas cela qui perturbe bébé.

Pourquoi les frères et sœurs se disputent-ils ?

La raison fondamentale, souvent inconsciente, est le désir de l'amour exclusif des parents. L'arrivée d'un nouvel enfant ou la perception d'un favoritisme peut déclencher une rivalité pour capter l'attention parentale. Le besoin de différenciation Les disputes permettent à chaque enfant de découvrir ce qui le rend unique. Pour exister par soi-même au sein de la fratrie, l'enfant cherche à se démarquer et à définir son propre territoire, tant physique (jouets, chambre) que symbolique (talents, traits de caractère). Un terrain d'entraînement social Le conflit fraterno est un "laboratoire" pour les relations futures : Apprentissage de la négociation : Les enfants apprennent à défendre leur point de vue et à trouver des compromis. Gestion des émotions : Les disputes obligent à confronter la colère, la frustration et, éventuellement, l'empathie lors de la réconciliation. Communication assertive : Ils s'exercent à exprimer leurs besoins sans nécessairement rabaisser l'autre. Facteurs déclencheurs fréquents Différence d'âge : La rivalité est souvent plus intense lorsque l'écart d'âge est faible (moins de 4 ans), car les besoins de proximité avec les parents sont similaires. Transitions de vie : Un déménagement, une séparation ou l'adolescence peuvent accroître les tensions.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT !

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ÉCOLOGIE
Changeons de rythmes

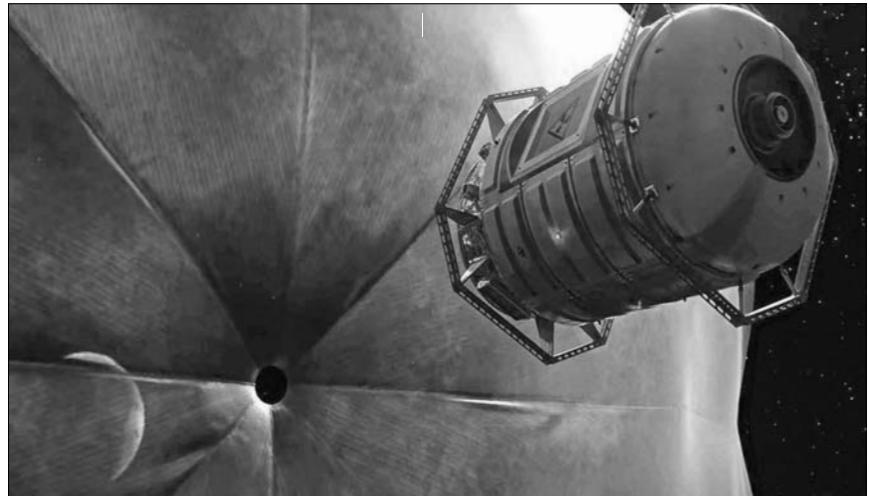


Le Danemark mise sur trois TPY-4 pour sécuriser l'Arctique



Dans un mouvement stratégique qui en dit long sur les priorités géopolitiques actuelles, le Danemark a décidé de renforcer sa défense aérienne en commandant trois radars TPY-4 à Lockheed Martin. Cette décision, annoncée par un responsable de Lockheed Martin, vise à sécuriser l'Arctique et l'Atlantique Nord, des zones cruciales pour la sécurité nationale danoise. Les radars seront installés à Skagen, Bornholm et dans les îles Féroé, des lieux stratégiques qui permettront au Danemark de mieux surveiller les mouvements dans ces régions sensibles. Le choix de Lockheed Martin n'est pas anodin. Avec plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des radars de surveillance au sol, l'entreprise américaine est reconnue pour ses systèmes performants et fiables. Le TPY-4, un radar multi-missions, est capable de détecter des cibles à différentes altitudes tout en assurant une surveillance continue. Cette capacité à fournir une alerte précoce et une prise de conscience situationnelle est un atout majeur pour le Danemark, qui cherche à renforcer sa posture défensive face aux tensions croissantes dans l'Arctique. La décision du Danemark d'acquérir ces radars s'inscrit dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes dans l'Arctique.

Propulser une sonde grâce à des explosions nucléaires



Environ 1 % de la vitesse de la lumière : voilà la vitesse à laquelle l'humanité du Problème à trois corps veut envoyer une sonde spatiale, grâce au "souffle" provoqué par l'explosion d'un millier de bombes atomiques placées en orbite terrestre ! Un principe qui paraît fou, mais qui est pourtant jugé "plausible" par André Füdfa, professeur à l'Université de Namur (Belgique). Selon ses calculs, "les quelque 15 000 têtes nucléaires existantes dans le monde contiennent, au total, environ 10 exajoules... Assez pour propulser, théoriquement, un seul vaisseau de 25 t à 10

% de la vitesse de la lumière". L'idée de Liu Cixin a d'ailleurs été formalisée dans le cadre du projet Medusa, proposé dans les années 1990 par le physicien américain John C. Solem. Reste que sa mise en œuvre impliquerait de résoudre de colossaux défis technologiques, à commencer par la fiabilisation de la mise sur orbite des charges nucléaires. Le taux d'échec de lancement des fusées étant aujourd'hui de 5 %, 50 des 1 000 bombes exploseraient dans l'atmosphère ! La voile devrait aussi présenter un indice de réflexion extrêmement élevé pour éviter

au mieux l'absorption du rayonnement, qui pourrait l'endommager. Et viser juste constituerait un véritable défi ! "Pour une cible à 400 000 milliards de kilomètres, si l'on se trompe de 1/3 600 de degré d'orientation lors de l'impulsion initiale, on manque la cible de plusieurs milliards de kilomètres", pointe André Füdfa. "Enfin, il faudrait aussi mettre au point des matériaux ultrarésistants pour affronter les quelque 2 000 g d'accélération quasi instantanée et l'érosion des vents stellaires qui, à cette vitesse, deviennent des rayons ionisants de haute intensité.

Une image fuitée révèle peut-être le futur chasseur furtif chinois



Depuis des mois, une image mystérieuse circule sur les réseaux spécialisés en défense et aviation. Elle montre ce qui pourrait être le J-36,

un nouvel avion furtif chinois encore jamais dévoilé au grand public. Si l'authenticité de cette photo reste à confirmer, ses détails intriguent déjà

les analystes, tant elle suggère un appareil hybride, ambitieux, et à contre-courant des standards actuels de l'aviation militaire. Alors, que nous dit vraiment cette image ? Et pourquoi pourrait-elle marquer un tournant dans la stratégie aérienne de la Chine ? Le premier élément frappant de cette image, c'est la taille de l'appareil. Estimée à plus de 23 mètres de long, la cellule dépasse largement les standards habituels des chasseurs furtifs, y compris le J-20, l'actuel fleuron chinois. Ce gabarit impressionnant rappelle davantage un bombardier tactique qu'un simple chasseur. Cela ne semble pas être un hasard. Sous le fuselage, trois baies d'armement internes sont visibles : une grande au centre et deux plus petites de chaque côté.

Airbus et l'Intelligence Artificielle : une révolution pour la surveillance côtière

Airbus, le géant européen de l'aérospatial, a été mandaté pour booster le système de surveillance maritime utilisé par la France, Spationav, avec l'intégration de l'intelligence artificielle. Ce contrat, d'une valeur pouvant atteindre 50 millions d'euros, marque une étape cruciale dans l'évolution des capacités de défense maritime de la France. Mais pourquoi ce besoin urgent de modernisation ? L'enjeu est clair : améliorer la fusion des données et renforcer la perception situationnelle pour garantir une sécurité optimale des côtes françaises. L'IA va permettre d'automatiser l'intégration des données provenant des satellites et des capteurs déjà en place sur le système Spationav, selon le communiqué d'Airbus. La France, cherchant à sécuriser son autonomie nationale dans ce domaine stratégique, voit en cette avancée technologique un moyen de renforcer ses capacités de réponse face aux menaces maritimes. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de montée des tensions maritimes et de multiplication des données à traiter, rendant l'IA indispensable pour une analyse rapide et efficace.

SPORT



CAN 2025

Alerte rouge pour Aït Nouri

Au fil des séances, consacrées essentiellement à l'aspect technico-tactique, le rythme s'intensifie et la concentration gagne en intensité au sein du groupe, pleinement conscient que le tournoi ne laisse désormais plus de place à l'approximation. Les joueurs affichent une grande détermination, portés par un très bon état d'esprit collectif.



Si le secteur défensif se trouve momentanément amoindri par l'absence de trois joueurs, le sélectionneur national Vladimir Petkovic affiche sa sérénité et peut néanmoins s'appuyer sur la profondeur du banc pour pallier ces absences. Très vite, on a remarqué qu'un élément manquait par rapport à la veille. Vendredi, ils étaient 26 à se déplacer au stade. Le duo Chergui-Hadjam, toujours en convalescence, poursuit son protocole de soins en attendant d'être définitivement fixé sur son indisponibilité. Tougaï, lui, avait effectué le déplacement, mais sans participer pleinement aux exercices collectifs. Touché au pied contre la Guinée équatoriale, le défenseur de l'Espérance se soignait toujours auprès du staff médical, il restait donc à l'écart du groupe. Samedi, au moment du départ vers le stade, trois absents de marque ont été

constatés : Hadjam et Chergui, déjà forfaits pour les huitièmes, et Rayan Aït-Nouri. Ceux qui se trouvaient devant l'hôtel ont vite remarqué cette absence. Quelques minutes plus tard, l'arrivée d'une ambulance devant le Marriott a apporté des éléments d'information : c'est finalement le latéral gauche de Manchester City qui est rentré à l'hôtel dans ce véhicule, l'équation est vite résolue. Facilement reconnaissable avec son survêtement noir de la sélection, capuche sur la tête et masque sur le visage pour passer inaperçu, joueur donnait déjà des indices. Certains ont évoqué une éventuelle intoxication alimentaire, surtout qu'il faisait partie du groupe qui a diné à l'extérieur la veille. Les rumeurs sont allées très loin. Mais, plus tard, la vérité est tombée : Aït-Nouri souffre d'une forte grippe, il s'est naturellement plié au protocole

de la CAF en se dirigeant à l'hôpital dans un véhicule médicalisé. Selon une source digne de foi, Aït-Nouri a souffert des complications de son état grippal, il arrivait à peine à se tenir debout, au vu de la forte fatigue qui s'est emparée de son corps, d'où la décision d'accélérer sa guérison avec une assistance médicale. Le défenseur n'est donc pas certain de prendre part au match de mardi. Il restera sous surveillance médicale jusqu'à la dernière minute. Si son état s'améliore, il pourra réintégrer le groupe. Pour l'instant, il devient le quatrième élément touché dans le secteur défensif, après Hadjam et Chergui, déjà out, et Tougaï qui semble avoir très vite repris ses forces. Une véritable hécatombe dans un compartiment crucial pour les Verts, au moment où l'équipe doit éléver son niveau si elle veut espérer aller loin dans cette CAN.

CR BELOUZDAD (LIGUE 1)

Fin de fonction pour Youcef Chibane

La direction du CR Belouzdad a annoncé la fin des fonctions de Youcef Chibane en tant que coordinateur de l'équipe première. Cette décision a été rendue publique à travers un communiqué diffusé sur la page Facebook officielle du club. Dans ce message, le club a précisé

que la décision s'inscrit dans le cadre d'une série de réorganisations internes. « Le club du CR Belouzdad annonce la fin des fonctions de Monsieur Youcef Chibane en tant que coordinateur de l'équipe première, » a indiqué la direction. Ce changement fait partie des efforts

du club pour renforcer son organisation et poursuivre le développement de son travail. Le communiqué a également souligné l'importance de cette réorganisation pour maintenir la stabilité et l'efficacité de l'équipe dans les mois à venir.

BANGOURA SANCTIONNÉ :

Le MC Alger présente ses excuses

La direction du MCA a présenté ses excuses officielles à tous les acteurs et observateurs du football après le geste inapproprié de l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, qui a fait un bras d'honneur aux supporters de la JSK lors de la rencontre de vendredi. Dans un communiqué publié samedi, le club a tenu à préciser que ce geste "ne reflète ni la véritable morale du joueur, ni les

valeurs et principes du Mouloudia d'Alger, ni l'esprit sportif que nous nous efforçons de promouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur du terrain." Le MCA a exprimé son profond regret en condamnant tout comportement susceptible de ternir l'image du football algérien ou de manquer de respect aux adversaires et aux supporters. "Nous réaffirmons notre engagement à préser-

CAN 2025

Zerrouki, le mal-aimé du public

A 24h du match Algérie-République Démocratique du Congo, tous les regards sont projetés sur ce match important des 1/8 de finale de la CAN. Pour les amoureux des Verts, le match de mardi alimente toutes leurs discussions. La situation de Ramiz Zerrouki est identique à celle de Saïd Benrahma. En effet, l'ancien attaquant de West Ham n'a jamais été adopté par le très exigeant public algérien, même quand il sortait un grand match. Déstabilisé par cette campagne hostile à son encontre, Benrahma n'était pas psychologiquement en mesure de continuer en sélection. Layant constaté, après l'avoir pendant longtemps soutenu, Petkovic finira par le lâcher. Par contre, pour Ramiz Zerrouki, qui est également ciblé par des critiques parfois assez méchantes, le coach national l'a retenu malgré tout dans son groupe. En lui confiant le brassard de capitaine mercredi, Petkovic, même s'il sait très bien qu'avec les retours de Boudaoui et Bennacer, il le reléguera à nouveau sur le banc des remplaçants, c'était un geste fort de la part du sélectionneur. Avec son expérience dans les grandes compétitions, Vladimir Petkovic fait tout pour mobiliser ses joueurs, notamment ceux qui ne sont pas titulaires. C'est le cas pour Ramiz Zerrouki. Avec ses capacités défensives, ce dernier peut être précieux si jamais il aura besoin de ses services. Illustration d'ailleurs contre la Guinée équatoriale, quand Youcef Atal montait prêter main forte à l'attaque, Zerrouki glissait sur le côté droit afin de bloquer les contres adverses. Aussi, Petkovic cherche à le préparer, pour être prêt en cas d'éventuelles défections dans ce parcours dans cette CAN, alors qu'on n'est qu'à mi-chemin de la compétition. En entraîneur avisé, Petkovic se prépare à faire face à tous les scénarios possibles, d'où l'importance qu'il accorde à Ramiz Zerrouki, assure-t-on.

MC ALGER (LIGUE 1)

Chahreddine Boukholda première recrue hivernale

Chahreddine Boukholda est la première recrue hivernale du MC Alger. Le transfert du désormais ex-milieu de terrain du MC Oran a été officialisé par les deux formations mouloudiennes. Le mercato hivernal est lancé chez le champion d'Algérie en titre. En effet, le Doyen vient de renforcer son secteur offensif en s'attachant les services de l'un des joueurs les plus en vue du moment. Statistiquement, Boukholda (29 ans), formé à l'AS Monaco, a été l'un des artisans de la bonne première partie de saison réalisée par les Hamraoua (4e – 22 pts). Le natif de Marseille a signé quatre réalisations et délivré quatre passes décisives, et ce, en 12 apparitions sous la tunique rouge et blanche. En attendant de connaître l'identité des autres recrues des Vert et Rouge, notamment celles appelées à fortifier l'arrière-garde du leader de la Ligue 1 Mobilis, le nom d'Ishak Boussouf revient sans cesse comme étant sur le départ. Selon plusieurs sources, le MCA et l'ex-belouzadai seraient parvenus à un accord pour une séparation à l'amiable. Arrivé cet été du côté de Beb El Oued, l'attaquant de 24 ans, qui s'est fait connaître sous les couleurs de l'ES Sétif, n'a jamais réussi à s'imposer au sein de l'effectif dirigé par le technicien sud-africain Rhulani Mokwena.

ver l'intégrité et l'éthique du jeu", a souligné la direction dans son communiqué. Le club a annoncé que Mohamed Saliou Bangoura sera convoqué devant le conseil disciplinaire conformément au règlement interne du MCA. Cette décision a pour objectif de prévenir toute récidive et de renforcer les principes de discipline et de responsabilité au sein de l'équipe.

SPORT



CAN 2025 :

Hannibal Mejibri détruit publiquement le football tunisien

Après l'élimination de la Tunisie face au Mali en huitièmes de finale de la CAN 2025, Hannibal Mejibri a poussé une énorme gueulante.



A la 88e minute du match face au Mali samedi soir, la Tunisie se voyait sûrement déjà en quarts de finale... Firas Chaouat ouvrait ainsi le score à quelques minutes de la fin, d'un joli coup de tête. Surtout que les Maliens jouaient depuis plus d'une heure en infériorité numérique. Mais dans le bout du bout du temps additionnel, en raison d'une main de Meriah dans la surface, l'arbitre désignait le point de penalty. Lassine Sinayoko ne tremblait pas et égalisait (1-1). Par la suite, au terme de prolongations pas spécialement animées, c'est le Mali qui s'est imposé lors de la séance de tirs au but en bonne partie grâce à un très bon Djigui Diarra sur sa ligne. Les Aigles de Carthage prennent donc déjà la porte, et c'est forcément une grosse déception. « Cette défaite fait très mal. Nous

étions tout près de gagner et de décrocher notre billet pour les quarts de finale mais nous n'avons pas réussi à le faire », indiquait le très critiqué sélectionneur tunisien Sami Trabelsi après la rencontre, devant les médias. Mais s'il y en avait un qui l'avait mauvaise après le match, c'est bien Hannibal Mejibri, un des rares Tunisiens au niveau hier par ailleurs. Le joueur de 22 ans a ainsi poussé un coup de gueule en zone mixte. « On est en retard dans notre football, et ça il faut le dire, on est en retard sur beaucoup de choses. On doit tous s'asseoir autour d'une table, tous les responsables du foot tunisien, et se poser les réelles questions parce qu'on est vraiment en retard. Ça me fait mal au cœur d'en parler car je ne vis pas en Tunisie, ce serait hypocrite de ma part mais je ne peux pas ne pas

en parler, c'est triste », a-t-il d'abord lancé, en zone mixte. « Il faut vraiment qu'on travaille et qu'on reprenne tout à zéro. Tout. Parce qu'il y a énormément de talent en Tunisie, mais on est en retard. Quand on voit l'Algérie, le Maroc, tous les pays d'Afrique progresser sauf nous, sur tout, je n'ai même pas les mots. Par où il faut commencer ? Notre mentalité je pense. Désolé peut-être que ça va faire le tour de la Tunisie mais on rêve trop et on ne travaille pas assez peut-être. On ne se forme pas, alors que ce n'est pas la honte d'apprendre tous les jours. Que ce soit dans le foot ou en dehors, il faut qu'on se pose des questions, moi le premier, et j'espère que ça va le faire », a conclu le joueur de Burnley. Une intervention médiatique qui fait déjà beaucoup parler sur les réseaux sociaux...

FOOTBALL (FRANCE)

L'AS Monaco s'intéresse à Issa Diop

À la recherche de renforts défensifs pour le mercato hivernal, l'AS Monaco a inscrit le nom d'Issa Diop sur sa short-list. Le défenseur central de Fulham, âgé de 28 ans, plait pour son profil expérimenté et sa connaissance de la Ligue 1, lui qui a été formé au Téfécé. Le club de la Principauté souhaite

renforcer son secteur défensif, un secteur en manque de ressources, comme cela a pu se confirmer samedi contre l'Olympique Lyonnais (1-3). Le défenseur central d'1,94m fait partie des options sérieusement étudiées en interne. Ces dernières semaines, le FC Nantes s'était également positionné sur le

dossier, sans succès. D'autres clubs suivent aussi attentivement sa situation, comme dernièrement le Paris FC. Ce qui pourrait animer le dossier dans les prochaines semaines, alors que son avenir à Fulham reste ouvert, lui qui est sous contrat avec le club londonien jusqu'en 2027.

REAL MADRID (ESPAGNE)

Xabi Alonso veut recruter Ruben Neves

Selon la presse espagnole, il y a un joueur que Xabi Alonso souhaite absolument avoir sous ses ordres à Madrid. En effet, selon la Cadena COPE, il y a un joueur qu'il souhaite tout particulièrement attirer à Madrid. C'est Ruben Neves, le milieu de terrain portugais d'Al-Hilal. Un nom qui était déjà revenu à plusieurs reprises ces derniers temps, et les médias saoudiens annonçaient même que son arrivée à Madrid était actée. Des informations clairement remises en question par la presse espagnole, mais l'intérêt du coach madrilène semble être réel. En fin de contrat en juin à Al-Hilal, Ruben Neves pourrait donc quitter le club de Riyad pour un montant loin d'être énorme lors du mercato hivernal, et il a tapé dans l'œil du coach madrilène. « C'est notre obligation d'être attentifs. Nous sommes satisfaits de l'effectif, mais nous devons toujours être attentifs pour pouvoir nous améliorer si des possibilités ou des besoins spécifiques se présentent », avait confié Alonso plus tôt ce week-end. Toujours est-il que, au vu des dernières informations concernant les plans de la direction pour le mercato, l'ancien milieu de terrain va devoir se contenter de ce qu'il a déjà à disposition dans l'effectif...

OGC NICE (FRANCE)

Wahi a impressionné Puel pour sa première

Pour sa première titularisation effective à Nice, Elye Wahi a été l'un des visages les plus marquants du match face à Strasbourg (1-1). Arrivé seulement trois jours plus tôt, sans avoir participé à une seule séance collective, l'attaquant s'est retrouvé sur le banc et est entré en cours de jeu pour apporter sa fraîcheur et sa vivacité dans le dernier tiers. Son intégration éclair a coïncidé avec le retour au score des Aiglons, offrant un but précieux dans un match tendu où Nice avait dominé le jeu mais peiné à concrétiser ses occasions. Claude Puel n'a pas caché son enthousiasme après la rencontre : « Wahi ? Il est arrivé il y a 3 jours, il n'a pas d'entraînement, il n'a pas fait de séance collective, ce sont des choses encourageantes. Il était sur le banc, il est rentré, il a tout donné. Pour lui, d'ouvrir le compteur c'est bien, on va le relancer, il est pétri de qualités. C'est un ticket gagnant-gagnant. » Pour le technicien niçois, ce but symbolise à la fois la patience et le potentiel de l'attaquant, tout en renforçant la confiance du groupe et en offrant une première pierre encourageante pour la suite de la saison.

FOOTBALL (ITALIE)

La Lazio veut se débarrasser de Samuel Gigot

Samuel Gigot, défenseur français de 32 ans, a complètement disparu des radars du côté de la Lazio cette saison. Entre les premiers entraînements sous Sarri, une blessure à la cheville et son exclusion du groupe, le joueur n'a pas participé à une seule rencontre et n'a pas donc retrouvé la compétition depuis plusieurs mois. Avec l'ouverture du mercato hivernal, le club romain souhaite désormais se séparer de lui et cherche activement à lui trouver une porte de sortie, alors que son inactivité complique toute négociation. La Lazio doit également récupérer une partie du coût de son transfert, estimé à 4,2 millions d'euros, incluant le prêt et le rachat final. Gigot, dont le contrat court jusqu'en 2027, pourrait viser un retour en France ou tenir l'aventure en Arabie saoudite d'après le Corriere dello Sport, mais sa disponibilité limitée jusqu'en juin rend la vente délicate. Le club italien espère conclure l'opération dès cet hiver ou, à défaut, préparer le terrain pour l'été afin de régler définitivement sa situation.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

Lotissement Said Hamdin Bir Mourad Raïs - ALGER

N° Identification fiscale : 000016001405697

A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)

ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉALISATION DES 150 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION A HAI BOUMLIK, LA COMMUNE DE SIDI BEL ABBES, WILAYA DE SIDI BEL ABBES.
AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS » ZONE 02

N° 160 / 25 / -AADL-ORAN

En application aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale D'ORAN lance un Concours National d'Architecture restreint (maîtrise d'œuvre) pour l' Étude Et Suivi De La Réalisation Des 150 Logements Location-Vente En TCE Avec Locaux À Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation A Hai Boumlik, La Commune De Sidi Bel Abbes, Wilaya De Sidi Bel Abbes. Le présent concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre), s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études nationaux inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques et financière et professionnelles suivantes :

A. Capacité professionnelle :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 10 000 000,00 DA Il s'agit du chiffre d'affaire cumul des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.

c. Capacités techniques :

Références professionnelles :

Avant déjà conçu une Étude et Suivi, durant les 10 dernières années de 2016 à 2025 :

- la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) un cumul de 100 logements ou plus y compris VRD.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution des projets réceptionnés durant les 10 dernières années (2016-2025) contenant :

- L'intitulé du projet et la catégorie du projet.
- Le montant du projet.
- Date de réception provisoire.

Délivrées par : des maîtres d'ouvrage publics.

Moyens humains :

Il s'agit de :

- Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine de bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

Justifiés par les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière le cas échéant, Contrat ANEM.

Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- 01 véhicule automobile ;
- 01 micro-ordinateur ;
- 01 imprimante ;

Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour les véhicules et procès-verbal récent d'hussier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant datant de Six (06) mois au maximum avant la date d'ouverture des plis pour tout autre matériel.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges ; mais chaque membre doit présenter un agrément valide.

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

Nb.les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet de concours AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.

Le bureau d'études peut soumissionner pour un ou plusieurs projets avec des moyens humains de l'offre technique distinct.

Le cahier des charges du concours sera retiré contre le paiement de la somme de Quinze Mille Dinars (15.000 DA) non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la banque

CPA : N°004 00416401002754607, par ordre de versement délivré à :

AADL de l'Agence Régionale d'Oran
sis à Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir , Oran .

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentané, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraire dans la convention de groupement. Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, Les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) pour l'étude et suivi sont invités à remettre le dossier de candidature inséré dans une enveloppe cachetée, qui comprend :

- 1- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 2- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 3- Une déclaration de sous-traitance ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- 4- Une copie du statut pour les personnes morales ;
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
- 6- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus :

A Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale AADL Oran
« Concours National d'Architecture Restreint
N°/.....
Maitrise d'œuvre de

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture
des plis et d'évaluation des offres »

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction de l'Agence Régionale AADL d 'ORAN

Le Secrétariat Régional 6ème étage

Sis au BLOC N° 23 cite 1377 logts -USTO - BIR EL DJIR -ORAN

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication du concours, selon les phases suivantes:

- 10 jours pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

N.B : Le dossier de candidature ne sera pas l'objet d'un complément de dossier.

- 21 jours pour l'offre technique, prestations et financière ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse écrite et électronique et le BOMOP et le portail électronique à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de l'avis de présélection dans les mêmes organes ayant servi à la publication de l'avis de concours lorsque cela est possible.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers candidatures correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le Dixième jour (10) au plus tard à 12h00 (heure limite) à compter à partir de la 1ère parution dans la presse écrite ou électronique ou BOMOP ou portail électronique.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidature intervient à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférent, à 13 h00.

Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des dossiers de candidature, préalablement informés dans l'avis de concours national.

La durée de validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR REGIONAL
AADL ORAN

ANEPE : 2531017145

Auto-Moto



BYD passe devant Tesla : la fin du rêve américain ?



Ce n'est pas une déflagration, plutôt un glissement progressif. Pourtant, le symbole est fort : pour la première fois sur une année pleine, BYD a vendu plus de voitures 100 % électriques que Tesla. Une ligne franchie sans fanfare, mais qui raconte beaucoup de l'état actuel du marché mondial de l'électrique et des fragilités du pionnier californien. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2025, Tesla a livré un peu plus de 1,63 million de véhicules électriques dans le monde, en recul d'environ 9 % par rapport à

l'année précédente. Deuxième baisse annuelle consécutive. En face, BYD a écoulé plus de 2,25 millions de modèles électriques à batterie, en hausse de 28 %. Cette fois, il ne s'agit plus d'un succès ponctuel sur un mois ou sur un marché donné : le groupe chinois s'installe durablement en tête. Tesla reste une marque puissante, rentable, technologiquement crédible. Mais son avance s'est réduite à mesure que la concurrence s'est structurée. Le cœur du problème est connu : une gamme qui évolue lentement. Model

3 et Model Y portent encore l'essentiel des volumes, avec des restylages plus cosmétiques que stratégiques. L'absence persistante d'un véritable modèle compact, accessible et mondialement diffusé commence à peser lourd. Dans le même temps, BYD a méthodiquement occupé le terrain laissé libre. Des citadines aux berlines, des SUV compacts aux modèles familiaux, le constructeur chinois couvre presque tous les segments, avec une recette simple : technologie maîtrisée, batteries maison, coûts contenus.

La Chine veut interdire les poignées de portes escamotables

La Chine n'a pas souvent besoin de frapper fort pour être entendue par l'industrie automobile mondiale. Mais lorsqu'elle décide d'interdire un élément devenu quasi banal sur les voitures modernes, le signal est clair. À partir du 1er janvier 2027, les poignées de portes escamotables ou affleurantes, popularisées par Tesla puis reprises par une large partie du marché, seront tout simplement bannies sur les véhicules neufs vendus en Chine. En cause : des craintes sérieuses liées à la sécurité, et des accidents mortels qui ont fini par faire basculer le débat. Sur le papier, ces poignées affleurantes coquent toutes les cases de la modernité. Elles affinent les lignes, améliorent l'aérodynamique et participent à ces quelques kilomètres d'autonomie supplémentaires que les constructeurs électriques chassent avec acharnement. Dans la réalité, leur dépendance à l'électronique pose un problème simple : que se passe-t-il quand tout s'éteint ? C'est précisément ce scénario que redoutent les autorités chinoises.



Volkswagen n'a pas seulement promis une petite électrique abordable. Avec l'ID. Polo, la marque allemande tente aussi une forme de réconciliation avec ses clients. Ceux qui, depuis quelques années, pestent contre des interfaces tactiles mal pensées, des

Volkswagen ID. Polo : le retour du bon sens à bord

chain, pour une arrivée sur les routes avant la fin de l'année, l'ID. Polo se pose en rivale directe de la Renault 5 électrique. Mais à l'intérieur, Volkswagen joue une autre partition : celle du retour aux fondamentaux. C'est sans doute l'information la plus commentée, et elle mérite de l'être. Les commandes tactiles et autres surfaces sensibles héritées de l'ID.3 disparaissent. À la place, l'ID. Polo adopte de vrais boutons, larges, lisibles, installés là où on les attend. Sur le volant, au dessin légèrement carré, les commandes sont physiques. Sur la planche de bord, la climatisation dispose de touches dédiées. Et oui, il y a même une molette de volume. Ce qui pourrait sembler anecdotique devient presque un événement tant Volkswagen s'était obstinée à défendre des choix d'interface largement critiqués.

Dacia prépare la C-Neo, sa compacte familiale



Dacia, ce n'est plus seulement des citadines et des SUV low-cost. Avec la C-Neo, la marque roumaine s'apprête à franchir un cap : entrer dans le segment C. Un pari ambitieux. La C-Neo, prévue pour 2026, devrait rivaliser avec des pointures comme la Volkswagen Golf ou la Skoda Octavia, tout en gardant la philosophie "juste ce qu'il faut" qui a fait le succès des Sandero, Duster et plus récemment du Bigster. Les premières images espion émergentes dessinent une voiture au design surprenant : une face avant anguleuse et robuste, un logo "Dacia" central, et des projecteurs qui pourraient rappeler la signature "Y" des modèles récents. Les arches de roues épaisses accentuent une allure baroudeuse, sans aller jusqu'à la brutale agressivité du Duster. Le profil, lui, oscille entre break et crossover : un fastback qui penche vers l'arrière, promettant un bon volume de coffre et une silhouette dynamique. Plutôt que de lancer un tout nouveau châssis, Dacia s'appuie sur la plateforme CMF-B du groupe Renault : celle qui sert déjà au Duster, au Jogger, mais aussi à des modèles Renault comme la Clio. Un bon calcul : cela permet de maîtriser les coûts et de profiter de motorisations déjà développées. Le 1.0 trois cylindres turbo de 110 ch devrait être l'entrée de gamme tandis qu'un 1.2 essence mild-hybrid 48 V de 130 ch viendra renforcer l'offre.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

2



Réflexion
quotidien national d'information

Bureau régional d'Oran

Pour toutes vos annonces

Tél : 05 55 87 58 64
Email : tewfikradraoui@gmail.com
Gambetta - ORAN

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE!

COMMUNIQUEZ

Réflexion
quotidien national d'information

Pour vos annonces et insertions publicitaires
Tél / Fax : 045 41 36 55
Mob : 0555 850 858
Email : redacreflexion@yahoo.fr

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse : PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse : AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse : 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse : 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse : 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse : AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse : 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse : CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse : 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse : 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse : 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MANDA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



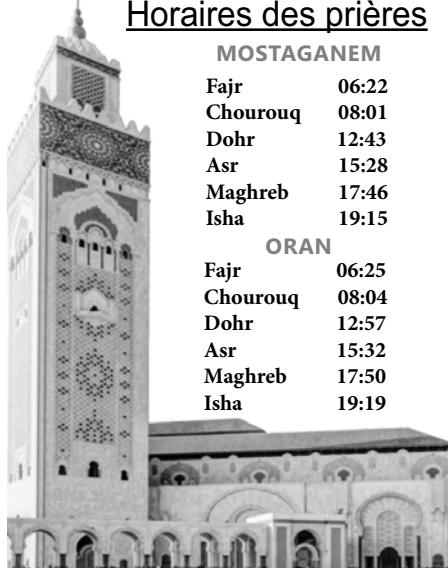
ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Mourtastaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières



MOSTAGANEM

Fajr	06:22
Chourouq	08:01
Dohr	12:43
Asr	15:28
Maghreb	17:46
Isha	19:15

ORAN

Fajr	06:25
Chourouq	08:04
Dohr	12:57
Asr	15:32
Maghreb	17:50
Isha	19:19

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h35
10h00	12h00
06h10	14h07
14h00	11h15
08h00	19h24
10h00	19h00
06h10	19h24
14h00	19h24
17h10	18h32
05h40	06h58
12h50	15h12
05h51	08h28

ORAN - SIDI BEL ABBES	TÉMOUCHENT - ORAN
SIDI BEL ABBES - ORAN	06h00
05h40	07h00
09h20	10h24
14h40	15h40
12h50	15h12
10h20	17h11
06h15	13h10



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE
Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MOSTAGANEM	ORAN
Matin	Matin
11°C	12°C
Ressenti : 10°C	Ressenti : 11°C
Légère bruine	Partiellement nuageux
12 km / h Sud-Sud-Ouest	12 km / h Nord-Ouest
Risque de pluie : 100% - 0.3 mm	Risque de pluie : 100% - 2.6 mm
Humidité : 85%	Humidité : 84%
Pression : 1010 hPa	Pression : 1009 hPa
Visibilité : 2 km	Visibilité : 7 km
Averses de pluie dans les alentours	Pluie modérée
9 km / h Ouest-Nord-Ouest	Partiellement nuageux
Risque de pluie : 86% - 0 mm	Risque de pluie : 0% - 0 mm
Humidité : 73%	Humidité : 72%
Pression : 1009 hPa	Pression : 1009 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km
Partiellement nuageux	Partiellement nuageux
3 km / h Nord-Est	6 km / h Est-Sud-Est
Risque de pluie : 0% - 0 mm	Risque de pluie : 0% - 0 mm
Humidité : 79%	Humidité : 77%
Pression : 1009 hPa	Pression : 1009 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

NIGERIA

25 morts, 13 rescapés dans un nouvel accident de pirogue

Au moins 25 personnes ont été confirmées mortes dans un accident de pirogue au Nigeria, ont indiqué des responsables dimanche. L'incident s'est produit tard samedi, lorsqu'une pirogue transportant 52 passagers a chaviré alors qu'elle se rendait de la ville d'Adiyani, dans la zone administrative locale de Guri, dans l'État de Jigawa, vers Garbi, dans la zone administrative locale de Nguru, dans l'État de Yobe. Par ailleurs, si 13 passagers ont pu être secourus, un rapport préliminaire des autorités précise que 14 autres restent portés disparus. De son côté, Mohammed Goje, secrétaire exécutif de l'Agence de gestion des urgences de l'État de Yobe, a déclaré à Anadolu que les victimes étaient parties pour des activités de pêche, d'agriculture et d'autres travaux locaux lorsque la pirogue s'est renversée en cours de trajet. « L'Agence de gestion des urgences de l'État de Yobe peut confirmer ce malheureux accident de pirogue survenu le long de la voie navigable de Nguru », a indiqué Goje. « Nos équipes de recherche et de sauvetage poursuivent leurs opérations, en collaboration avec les forces de sécurité et des volontaires des communautés locales, afin de retrouver les personnes disparues ».

SYRIE

Le Royaume-Uni et la France mènent une frappe aérienne conjointe

Le Royaume-Uni et la France ont annoncé avoir mené une frappe aérienne conjointe en Syrie contre l'organisation terroriste Daech. Dans un communiqué écrit du ministère britannique de la Défense, il a été indiqué que les avions de la Royal Air Force (RAF) avaient conduit ces frappes contre Daech dans le cadre d'une opération conjointe menée avec la France. Ainsi, le communiqué précise que les appareils de la RAF poursuivent leurs missions de patrouille au-dessus de la Syrie afin d'émpêcher la résurgence de Daech, organisation qui avait subi une défaite militaire en mars 2019 dans la ville syrienne de Baghouz. Par ailleurs, le document souligne que des analyses de renseignement menées avec prudence ont permis d'identifier une installation souterraine située dans les montagnes, à quelques miles au nord de l'ancienne cité de Palmyre. Selon ces éléments, ce site aurait vraisemblablement été occupé par Daech pour y stocker des armes et des explosifs. Il est également précisé qu'aucune zone d'habitation civile ne se trouve aux abords de cette installation.

GAZA

Révocation des licences de 37 organisations internationales

L'entité sioniste a commencé dimanche à révoquer les licences d'exploitation de 37 organisations internationales fournissant une aide humanitaire à la bande de Gaza, affirmant qu'elles ne respectent pas les exigences du nouveau mécanisme d'enregistrement, a rapporté l'Autorité israélienne de radiodiffusion KAN. Ainsi, dès mardi, le gouvernement israélien a commencé à envoyer des notifications officielles à des dizaines d'organisations internationales, les informant que leurs licences seraient annulées à partir de janvier 2026 et qu'elles devraient mettre fin à leurs activités d'ici mars de la même année. « À la suite de l'entrée en vigueur du mécanisme d'enregistrement des organisations internationales à Gaza, le processus visant à interdire l'activité de 37 organisations internationales a été engagé », a déclaré le diffuseur. Par ailleurs, l'entité sioniste affirme que « ces organisations ont collectivement transféré moins de 1 % de l'aide humanitaire totale durant la guerre, et que l'ampleur de l'assistance ne sera pas affectée par cette décision », selon le même média.



FRANCE

Une manifestation de soutien au peuple vénézuélien organisée à Paris

Une manifestation de soutien au Venezuela, pays visé par des frappes aériennes américaines, a été organisée à Paris, la capitale française.

Rassemblées à l'appel de plusieurs partis politiques, notamment de la gauche, des centaines de personnes se sont réunies dans la capitale pour protester contre les attaques menées par les États-Unis contre le Venezuela. Réunis sur la place de la République afin d'exprimer leur solidarité avec le peuple vénézuélien, les manifestants ont brûlé un drapeau américain sous les slogans dénonçant l'intervention. Par ailleurs, les protestataires ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Boycott des États-Unis » et « Stop aux agressions impérialistes contre le Venezuela ». En outre, plusieurs participants portaient également des drapeaux palestiniens. S'exprimant lors du rassemblement, Jean-Luc Mélenchon, figure de proue du parti de gauche radicale La France insoumise (LFI), a déclaré que, avec l'attaque américaine contre le Venezuela, « le monde entrait dans une nouvelle phase dramatique de son histoire ». Dénonçant ce qu'il a qualifié « d'habitudes impérialistes odieuses » des États-Unis, Mélenchon a affirmé que Washington intervenait chez ses voisins et menaçait les autres, ajoutant que le pétrole constituait « la véritable raison » de l'ingérence américaine au Venezuela. Il a également souligné que « la lutte contre le narcotrafic ne pouvait en aucun cas servir de prétexte » aux attaques menées par les États-Unis contre le pays sud-américain. À Caracas, la capitale du Venezuela, des explosions ainsi que des bruits d'avions ont été entendus ce samedi aux alentours de 2 heures du matin, heure locale. À la suite de ces détonations, les autorités vénézuéliennes ont accusé les États-Unis d'avoir mené des attaques contre plusieurs sites civils et militaires situés dans différentes régions du pays. Le président américain Donald Trump a annoncé qu'une offensive de grande ampleur avait été lancée contre le président vénézuélien Nicolas Maduro, précisant que ce dernier et son épouse avaient été exfiltrés hors du pays. De son côté, la ministre américaine de la Justice, Pam Bondi, a fait savoir qu'une plainte avait été déposée aux États-Unis contre Maduro et son épouse Cilia Flores, indiquant que le chef de l'État était poursuivi pour « narcoterrorisme, trafic de cocaïne et possession d'armes lourdes et d'engins destructeurs » à l'encontre des États-Unis. Le gouvernement vénézuélien a, pour sa part, appelé la communauté internationale à condamner l'intervention américaine. Si certains pays ont critiqué l'attaque, d'autres ont en revanche exprimé leur soutien à Washington.